

Nous avons de plus hautes ambitions!

Le "Devoir" et les partis

La vieille complainte reprend: elle ne nous étonne point. Certains qui, pendant la campagne électorale, criaient: Le Devoir obéit à un puissant appétit de lucres... disent aujourd'hui: Ah! le Devoir est bien changeant! le nouveau gouvernement lui doit en partie sa victoire de lundi. Le Devoir va prendre dans les fa-veurs ministérielles la place du Soleil et du Canada... Nous ne contestons point la bonne foi de quelques-uns de ceux qui répètent ces sottises! Ils sont tel-lement habitués à voir les vainqueurs s'arracher les dépouilles qu'ils n'imaginent pas que l'un de ceux qui ont pu, à un degré quelconque, faciliter la victoire du 17 n'en vaille pas, pour son avantage personnel, tirer tout le profit possible.

Mais cette bonne foi n'empêche point de telles sot-teries d'être et de rester des sottises. D'une façon générale, le Devoir ne demande au nouveau régime, comme il l'a demandé au régime Tas-cherneau, comme il l'aurait demandé à un régime God-bout, que de servir les meilleurs intérêts de la pro-vince, que de faire pour elle tout le possible.

Dans l'ordre particulier dont il est plus haut ques-tion, le Devoir n'attend et ne réclame qu'une chose du nouveau gouvernement: la mise en vigueur d'un mode d'attribution des travaux d'imprimerie qui respecte la justice et le bon sens.

En d'autres termes, nous ne demandons au gouver-nement de demain que d'appliquer le programme qu'affichait, il y a quarante ans, les libéraux du temps: libre concurrence, octroi des travaux aux at-liers les plus compétents, aux prix les plus bas.

Ceux qui, dans ces conditions, décrocheraient des con-trats ne devront à personne de reconnaissance spé-ciale. Et ceux qui n'emporteraient pas le morceau n'au-ront pas plus à se plaindre de leur mauvais sort que, dans les affaires courantes, un quelconque soumission-naire malheureux.

Le Devoir n'aurait pas la moindre envie, même si la chose était dans l'ordre des possibilités, de passer au rang d'organe officiel, officieux ou richement subven-tionné (comme hier le Soleil) d'un gouvernement quelconque.

Et cela pour plusieurs raisons, dont l'une au moins devrait sauter aux yeux des observateurs désintéressés et n'échappe point, en tout cas, aux administrateurs de notre journal.

Cette raison, c'est que le Devoir n'a pas la moindre intention de se suicider; c'est que son directeur et ses administrateurs, qui sont des esprits réalistes, savent très bien que son principal actif, son gros capital, c'est sa réputation d'indépendance, — la certitude qu'il est des milliers de gens qu'il défendra envers et contre tous les principes qui lui sont chers.

C'est cette réputation qui lui a permis de passer à travers la crise générale et de grandes difficultés par-ticulières; c'est elle qui, à l'occasion, lui permettrait de triompher d'autres obstacles; c'est elle, nous osons l'espérer, qui l'aidera, non seulement à consolider ses progrès récents, mais à en réaliser d'autres.

Sacrifier cet actif à un avantage immédiat, si consi-dérable qu'il puisse paraître, ce serait, du point de vue le plus terre à terre, du point de vue piastres et sous, une sottise capitale.

Le Devoir se trouve dans cette heureuse situation que sa vie même, que ses intérêts matériels permanents sont liés à sa fidélité dans le domaine des idées. S'il n'avait pas des raisons supérieures de maintenir, en face de tous les gouvernements, sa liberté d'action, il y serait contraint par le souci d'assurer sa propre vie. Il est assez rare, malheureusement, mais tel est ici le cas, que l'intérêt et les principes cheminent ensemble.

Nous ne cherchons ni à grandir ni à diminuer notre

responsabilité dans l'élection du 17 août. Nous l'ac-ceptons telle quelle.

Nous avons fait ce que nous avons cru juste et op-portun; nous l'avons fait sans colère et sans haine. Et nous avons loyalement délimité le terrain de la lutte.

Pour reprendre une formule ancienne, nous n'avons pas dit à nos lecteurs qu'ils avaient à choisir entre des anges et des diables, mais entre des hommes imparfaits et faillibles — et qu'il faudrait continuer de surveil-ler; nous avons dit et redit que toute la question était de savoir à laquelle des deux équipes il valait mieux, pendant les quatre prochaines années — quitte à la rejeter demain — confier la direction des affaires de la province.

La majorité des électeurs a partagé notre avis. Nous croyons qu'il y a lieu de s'en réjouir; mais nous ré-pétons que les nouveaux gouvernants — et M. Duplessis le reconnaît explicitement — auront besoin d'être aidés et surveillés par une opinion publique alerte.

Cette opinion, nous avons bien l'intention de conti-nuer à la développer, à la stimuler.

Mais on nous permettra d'ajouter qu'un certain nombre de ceux qui font très large notre part dans l'élection du 17 paraissent étrangement se méprendre sur le caractère et la durée de notre influence.

Certes, nous avons fortement contribué à faire con-naître ce qui se passait au Comité des Comptes publics et, par là, nous avons hâté, accéléré la dégringolade finale; mais notre mérite plus grand fut, pendant ving-t-cinq années, de répandre des idées que tous les partis paraissent plus ou moins prêts à accepter; il a été de nous acharner à ruiner la superstition partisane; il a été encore de faire accepter par un nombre de plus en plus grand d'électeurs le principe de la distinction des deux politiques, la provinciale et la fédérale, de faire éclater l'absurdité du vieux cri de guerre, si faux et si nuisant à la fois: Rouge à Québec comme à Ottawa.

Là, pour une bonne part, est le principe de la qua-si-victoire du 25 novembre, qui a permis l'explosion du 17 août.

Là aussi est la source de cette clameur qui court la province, qui garantit au nouveau gouvernement une formidable rebuffade, s'il est infidèle à son programme ou à ses promesses: Nous allons flanquer ceux-là dehors. Si les autres ne font pas mieux, nous les ferons sauter à leur tour...

Ceux qui s'imaginent que nous aspirons au rôle d'or-gane officiel ou officieux d'un gouvernement quelcon-que nous prêtent de trop modestes ambitions.

L'ancien régime, grâce à un très habile emploi des fonds publics, à la distribution savante des travaux d'imprimerie et d'une excessive publicité, s'était bâti une sorte de trust de la presse. Nous voulons — et c'est déjà fait pour une bonne part — en face de tous les gouvernants, fédéraux, provinciaux et municipaux, constituer une presse libre très puissante, qui ne sera systématiquement hostile à personne, mais avec laquelle tous devront compter.

Il dépend du public que l'action de cette presse soit de plus en plus étendue, de plus en plus forte.

Que l'on veuille bien se rappeler seulement que, règle générale, les mouvements d'opinion ne s'impro-visent pas; que, si l'on veut pouvoir récolter à l'au-tomme, il faut semer au printemps; en d'autres termes, que c'est aujourd'hui, plutôt que demain, qu'il convient d'apporter aux journaux qui ne dépendent d'aucun parti, qui n'entendent en servir aucun, un solide coup d'épaule, une large diffusion.

A la besogne donc, et tout de suite!

Omer HEROUX

contre l'administration municipale une campagne dévastatrice. Un jour je dis à l'un de mes cama-rades dont le jugement est univer-sellement privé: Si vous le pouvez, allez donc entendre cet orateur ou-vrir. Il répondit en me disant: "C'est-à-travailler. Il a un don oratoire si remarquable que cela fait oublier ses dé-fauts de prononciation parfois et son défaut de culture." Mon camarade se trompait peu; les au-tres électeurs de Maisonneuve et moi nous avons donné à Tremblay lundi la plus forte majorité obte-nue dans toute la campagne, je crois. M. Tremblay a 49 ans.

Des autres, je pourrais vous par-ler un peu plus tard.

Paul ANGER

Bloc-notes

Erreur de tactique?

Après le résultat désastreux, pour le ministère libéral québécois, de l'élection de lundi, on peut se demander si l'ancien ministre, tel qu'il était avant la démission de M. Taschereau en juin dernier, au-rait été plus mal traité par les élec-teurs que le cabinet Godbout ima-giné par M. Taschereau et les tacti-ciens du parti afin de tenter d'ar-racher un nouveau verdict favora-ble à l'élection, ces jours-ci. En effet, il ne reste guère au parti néo-libéral, — puisque c'est le nom qu'il prit un soir, mais écarta vite, le trouvant sans doute de manie-rement difficile, — qu'une douzaine de députés, tout compte fait; un autre ministre, en effet, M. Ber-trand, est déclaré battu depuis hier et d'ici quelques heures on de ses rares collègues ayant surnagé com-me lui à la déroute, par suite d'une erreur de comptabilité, pourrait sauter. L'ancien ministre Tasche-reau aurait-il eu pire sort? C'est douteux. Tant d'ingéniosité dé-ployée pour arriver à un si déce-vant résultat démontre que l'élec-teur n'est pas si facile à séduire, à se laisser bernier. Dans un article sur le verdict de lundi, la Tribune, de Sherbrooke, dans laquelle M. Jacob Nicol, ancien trésorier provincial de M. Taschereau et ministre sans portefeuille de cette administra-tion, a des intérêts considérables, montre qu'au vrai la tactique des hommes nouveaux de tourner le dos au passé fut malhabile et mal inspirée. Le moment précis, dit-elle, où le pressentiment très vif qui est venu que le groupe Godbout allait perdre le pouvoir, c'est ce-lui où quelques-uns des collègues du premier ministre, faisant in-consciemment le jeu de leurs ad-versaires, crurent qu'il était de bonne tactique d'ignorer à peu près tout le passé d'un grand parti et la valeur des chefs qui l'avaient dirigé pendant ces quinze dernières années, à seu-le fin de convaincre l'électorat que le parti libéral d'aujourd'hui n'est plus le parti libéral d'hier. C'est une stratégie électorale, cela ne pouvait être plus malhabile et im-prudent, parce qu'une tactique de cette sorte revenait tout simple-ment à dire que ceux qui se sont maintenus pendant près de qua-rante ans au pouvoir n'avaient pas joué de la confiance de l'électorat durant tout ce temps. Immense erreur", écrit la Tribune, qui ajou-te: "M. Duplessis et ses amis ne prirent pas de temps à retourner contre les ministres l'argument que plusieurs ministres avaient cru utile d'employer en l'occurrence. Dans tous leurs discours les oppo-sitionnistes ne désignent plus les libéraux que sous l'épithète de néo-libéraux, ajoutant que ceux-ci reniaient leurs chefs d'hier et l'ou-vre, pourtant si belle, si grande, si diverse, par eux édictée". On devine dans toutes ces lignes l'opinion de M. Nicol même, qui fut de la vieille équipe, s'en alla avec elle, s'efface momentanément, et dont un des quotidiens, le Soleil, a fait tout comme la Tribune et n'a mé-né qu'un minimum de campagne, dans sa page de rédaction, en fa-veur du ministère néo-libéral, ain-si que M. Wilfrid Gagnon, minis-tre du Commerce, fut le premier, sans erreur, à l'appeler. Et la Tribune, à tout considérer, n'a pas tort; car ce qui s'est passé lundi dé-montre bien que les palinodies et les volutes du néo-ministère n'ont guère donné de meilleurs résultats électoraux qu'en aurait eus l'an-cien ministère Taschereau, s'il eût osé se présenter en bloc et tel quel devant les électeurs. La lutte au-rait été plus personnelle, plus vio-lente, mais on peut se demander si le désastre eût été plus grand.

Le mal de tout cela, pour les gens qui ont conseillé la douteuse tac-tique que l'on sait, c'est que, dans la bagarre, ils ont causé un très sé-rieux dommage à leur nouveau chef, M. Godbout, en le sacrifiant pour une cause perdue d'avance.

G. P.

Carnet d'un grincheux

Ce fanal fumeux fut une fausse étoile filante et fila...

Le Canada fait mine de craindre que le Devoir ne le remplace comme feuille ministérielle. Qu'il se rassure. Le De-voir n'envisage rien de tel. — ni ses sources de revenus dérivées des fonds publics, ni sa rédaction, terme, terme et retourne...

Que préférez? La parole de Jargallies ou sa ferme des Mille-Isles? On affirme que le Soleil n'est pas à

M. Cléophas Bastien élu par trois voix dans Berthier

A la suite de l'addition des votes, ce matin — Mais M. Edouard Tellier croit qu'il y a peu de chances que ce comté reste aux libéraux, après le recomptage

Dernière séance régulière du cabinet Godbout, ce matin — Démission probable, mercredi prochain

La démission des présidents des Commissions et de M. Lucien Dugas

QUEBEC, 20. (D.N.C.) — M. Cléophas Bas-tien a été avisé par téléphone un peu avant midi qu'il est élu par trois voix dans le comté de Ber-thier, à la suite de l'addition des votes de lundi dernier. Il y aura ensuite le recomptage.

DERNIERE SEANCE DU CABINET GODBOUT

QUEBEC, 20. (D.N.C.) — Tous les membres du cabinet ont assisté ce matin à la dernière séan-ce régulière du cabinet du ministère Godbout. Les ministres passaient en souriant devant les journalistes réunis dans l'antichambre de la salle du Conseil exécutif.

Il se peut que M. Godbout remette demain la démission de son cabinet entre les mains du lieutenant-gouverneur. D'autres soutiennent que ce ne sera pas avant mercredi prochain. Nous croyons plutôt à la première hypothèse, étant don-né que le premier ministre sortant a déclaré le soir de l'élection que son cabinet agirait dans le plus bref délai possible.

M. Godbout, qui a passé deux jours à l'hôpi-tal du Saint-Sacrement, semble remis. Il était frais et dispos ce matin.

PEU DE CHANCES POUR BERTHIER

M. Edouard Tellier, organisateur libéral à

Montréal, était au Parlement. Il a dit à ceux qui l'entouraient qu'il y a bien peu de chances que le comté de Berthier reste aux libéraux.

LA DEMISSION DES PRESIDENTS

On croit que tous les présidents de commis-sions, sauf M. Honoré Mercier, des Eaux Couran-tes remettront leur démission en même temps que le ministère.

Il y aura, croit-on, d'autres démissions de hauts fonctionnaires.

M. LUCIEN DUGAS

On croit également que M. Lucien Dugas a remis à M. Godbout ce matin sa démission comme président de la Chambre. Il pourrait agir comme tel cependant jusqu'à la prochaine session.

M. PAUL SAUVE OU LE Dr TRUDEL

Les journalistes y vont de leurs prédictions. Ils confient la présidence de la Chambre à M. Paul Sauvé. D'autres mentionnent le nom du Dr Marc Trudel, député de Saint-Maurice.

Il y avait quelques députés libéraux battus, sans compter les ministres, ce matin, au Parle-ment, notamment M. Charbonneau, de Laprairie.

L'Alsace bouge...

Des événements dont la presse n'a guère parlé et qui sont tout de même révélateurs

Lettre d'un prêtre ancien combattant

Un prêtre ancien combattant, le R. P. Jean-Baptiste Pfleger, S. J., que plusieurs Canadiens ont eu l'occasion de connaître il y a quelques années, adressait, voici trois ou quatre semaines, à l'un de nos collaborateurs cette lettre dont la surabondance de la ma-tière électorale a malheureusement retardé la publication.

A l'exemple du Front populaire, mais contre le Front populaire, — contre le laïcisme et contre le com-munisme, — l'Alsace bouge, s'or-ganise, menace.

Déjà une ligue paysanne se cons-titue. Elle a débuté par un coup d'audace, dans la nuit du 20 au 21 juin, à la préfecture de Colmar.

Cet événement, que la grande presse de Paris a caché ou défor-mé, vient de donner le branle ici à un mouvement puissant.

L'occupation de la préfecture de Colmar

M. Ernest Schlumberger pos-sède, à Guebwiller, une ferme occu-pant une certaine douzaine d'ouvriers et d'ouvrières. Le samedi 13 juin, un leader de la GGT, M. Bréchet, ancien maire de Guebwiller, maçon, présente à M. Schlumberger des revendications qui sont en partie refusées. La grève est déclarée avec occupation de la ferme.

Le 18 juin, la chambre agricole du Haut-Rhin se réunit, elle rédige une résolution, destinée au gou-vernement, où elle rappelle que le code pénal punit des travaux for-cés la violation de la propriété privée, proteste contre l'occupation des étables avec suspension des soins au bétail, insiste sur le carac-tère révolutionnaire de pareils procédés et rend les pouvoirs publics responsables des dommages.

Le 19 juin, le mouvement s'étend. Ce que personne ne voudrait acheter n'est pas à vendre.

On a rencontré ce matin dans Lau-rier un nouveau Diogène qui cherche un homme à qui donner son fanal.

"M. Duplessis en est seulement au commencement de ses peines", écrit Ed-mond. Et lui, Edmond, est loin d'avoir la fin des siennes.

A la radio nul bonimenteur ne pour-ra dire maintenant: "L'homme qui vous parle..." sans évoquer un personnage fait dont la mèche de l'éloquence fu-mait.

"L'idéal de justice sociale et de pro-grès pour lequel les grands patriotes li-béraux de 1837 ont donné leur vie..." (H. G. le Canada de ce matin). Libé-raux? C'est abuser de l'équivoque. Au surplus, l'idéal des patriotes de 1837, est-ce qu'ils le reconnaîtraient dans les bureaucraties, les Cohen, les Plante, le Family Compact, les vols d'élections, les télégraphes, les gunnen, les gangsters, la loi Dillon du régime chassé du pou-voir, l'Union? L'idéal du régime Tasche-reau, parlons-en!

"Le vent de la victoire qui chante dans nos ailes" souffla trop fort pour cette flamme vacillante.

Le Grincheux

cela, l'Alsace ne veut à aucun prix. On est outré d'apprendre, par l'agence Havas et par la Radio, qu'un certain Kessler a entrete-nu M. Paul Faure sur l'introduction en Alsace des lois laïques.

Ce Kessler serait le président d'un comité républicain d'Alsace. On ne le connaît pas. On sait bien que jadis M. Victor Basch, pré-sident de la Ligue des Droits de l'homme, a fondé, sans succès, à Strasbourg, un comité de ce nom, mais on ignore l'existence politi-que et même civile, de Kessler. Sans doute a-t-il monté, à Paris, un comité d'Alsaciens libres penseurs afin de pouvoir présenter au gou-vernement les motions des loges. Depuis le Front populaire, le Par-lement ne compte plus, il est aux ordres de la GGT et de la France maçonnique. Toujours est-il que la publicité donnée à cette démar-che du dénommé Kessler irrite d'autant plus le peuple alsacien que ni l'agence Havas, ni la radio n'ont signalé, par exemple, la grande assemblée qui s'est tenue au Palais des Fêtes, à Strasbourg, sur le rattachement de la Sarre à l'Al-llemagne. Kessler n'avait aucun titre ni qualité pour parler au nom de l'Alsace.

Menacée dans sa foi, l'Alsace s'apprête à la riposte.

Voici trois semaines, les députés d'Alsace, sauf un, et quatre dé-putés de la Moselle ont refusé d'en-treprendre dans les partis existants, ils ont formé un parti alsacien-lor-rain. Et dans quel but, sinon pour "protester" contre toute violation de la liberté, des premiers, jadis les premiers, élus du Reichstag, au nom du peuple croyant d'Alsace et de Lorraine?

Le 22 juin, des députés du clergé, des partis politiques, des or-ganisations professionnelles — bref, les principaux chefs du peuple al-sacien — ont décidé d'opposer un front unique aux entreprises du laïcisme, ils ont fait publier une déclaration affirmant leur "résolu-tion inébranlable de ne tolérer au-cune atteinte au statut religieux et scolaire" (la Croix, 25 juin).

Le manifeste du "Kurier"

Le manifeste le plus net de cette véritable menace d'insurrection fut publié le mardi 23 juin par le Ku-rier (Le Messager d'Alsace), sous le titre "Les cloches sonneront le tocsin de Wissembourg à Bâle".

Immédiatement Les dernières Nouvelles de Strasbourg (journal maçonnique d'information, d'ex-pression modérée comme il con-vient pour se faire accepter dans un milieu croyant), dans son édi-tion du mercredi 24, et le Temps dans son édition du 25 ont pro-noncé le mot d'autonomie.

Avant de donner une traduction de ce manifeste, il nous faut don-ner des éclaircissements sur la si-tuation alsacienne.

Y a-t-il, en Alsace, un mouve-ment autonomiste véritable, allant jusqu'à séparatisme? Oui, mais le journal de ce mouvement, Elz, compte assez peu de lecteurs; on se défie des influences étrangères qui se font jour dans cette feuille. Quant au parti U.P.R. (Union populaire républicaine) qui a fait les élections en Alsace, par sa presse dont les principaux organes sont, à Strasbourg, l'Elzasser, et à Colmar, l'Elzasser Kurier, il repré-sente le peuple alsacien dont il dé-fend les intérêts, et d'abord les croyances.

Ce parti date du régime alle-mand. Affilié au Centre, il a lutté victorieusement pour conserver à l'Alsace, dans le cadre du fédéra-

(Suite à la page 2)

Les Acadiens de la Louisiane à Montréal

Ils seront reçus à bord du "D'Entrecasteaux" — Le programme de Verdun — Un ami de Fitchburg — La liste des délégués

En même temps que continuent de nous arriver les échos de la triomphale et cordiale réception que reçoivent en Acadie du Nord les membres de la délégation acadienne de la Louisiane, s'élaborent les détails de la réception montréalaise.

On sait que les autorités municipales recevront les délégués à neuf heures, à la gare Bonaventure, samedi matin, puis à l'hôtel de ville et donneront, en leur honneur, chez Kerhulu, à onze heures et demie, un déjeuner.

La promenade à travers la ville commencera par une visite au D'Entrecasteaux. Lors du passage à l'Oratoire Saint-Joseph, sur invitation spéciale, visite du Musée catholique.

A sept heures samedi soir, dîner offert par le Devoir, au Cercle Universitaire.

A Verdun

A Verdun, où le curé de Notre-Dame des Sept-Douleurs, le vénéral Mgr Richard, est le doyen des Acadiens de Verdun et de Montréal, la réception comme elle le fut en 1930, sera particulièrement cordiale.

Des voitures iront, sous la direction de M. l'abbé Vendette, premier vicaire, chercher les délégués à leur hôtel à dix heures pour les conduire à la grande messe solennelle qui sera célébrée à onze heures en l'église Notre-Dame des Sept-Douleurs. Le sermon sera donné par un prédicateur de renom.

Après la grand-messe, M. et Mme J.-A. Gagnon, pèlerins de 1931, offriront à dîner aux délégués, dans la salle paroissiale.

On sait que l'après-midi, à trois heures, il y aura grand concert populaire en l'honneur des délégués, au parc LaFontaine, et sous les auspices de la Saint-Jean-Baptiste.

Un ami de Fitchburg

Le Dr Jacques, de Fitchburg, Mass., qui fit le voyage de la Louisiane en 1931, sera à Montréal, avec Mme Jacques et leur fils Raymond, pour rencontrer les délégués. "Je les ai vus aux Etats-Unis, mais je veux les revoir", nous dit-il.

Nos visiteurs et visiteuses

Nous empruntons à une dépêche de Lafayette au Times-Picayune, de la Nouvelle-Orléans, cette liste des membres de la délégation acadienne (certains noms peuvent avoir été écopés dans la transmission télégraphique).

Mesdemoiselles Charlotte Arceneaux, Jennings; Bertha-L. Ball, Alexandria; Elida Mae Bayard, Franklin; Dolive Benoit, Houma; Ethel Bernard, Youngsville; Ethel Blanchard, Kaplan; Dovey Mae Boudreaux, Morgan City; Marie Lee Broussard, Cow Island; Floriska Caillouet, Les Opelousas; Dorothy Carlos, Jeanerette; Evelyn Castille, Pont-Breaux; Fabiola Castille, Sunset; Jeanne Castille, Pont-Breaux; Florence Blanchard, White Castle; Joyce Castille, Sunset; Belcia Clemons, Vinton; Jeanne Comeaux, Pilette; Winnifred Comeaux, Broussard; Vivian Darby, Les Opelousas; Maydelle Dauterail, St. Martinville; Claudia DeBessonnet, Lockport; Yolande Dicharry, Litcher; Delma Doré, Ville Platte; Hilda Fremaux, Crowley; Evelyn Fuselier, St. Martinville; Mme E.-D. Glandell, N. Apollonville; Miles Elisabeth Gebelin, Baton-Rouge; Jeanne Gilbert, Lafayette; Joyce Green, Litcher; Sarah Elisabeth Gremillion, Alexandria; Inez Guidry, Reserve; Marie-Céleste Guidry, Lions; Beulah Guillot, Ville Platte; Hilda Guillot, Eunice; Yvonne Guillot, Thibodaux; Gertrude Guirard, St. Martinville; Cécile Judice, Scott; Laura Lagrange, Arnaudville; Ethel Lee Louvière, Welsh; Lebas, Ville Platte; Onesta Martin, Lafayette; Mildred Meaux, Kaplan; Ethel Mourret, Les Opelousas; Elmore Pellerin, Pont-Breaux; Marjorie-Cécile Pellerin, Les Opelousas; Eveline Pellerin, Pont-Breaux; Louise Petit.

Avies de décès

LAURIN — A Montréal, le 19 août 1936, décédée à 77 ans, Rose St-Aubin, épouse de feu Jean Laurin, l. c. Funérailles le samedi 22 courant, à 10 heures, à la chapelle de la Sainte-Trinité, 4685 rue Upper Rosevelt à 8 h. 40 du matin, pour se rendre à l'église Notre-Dame des Neiges où la levée sera célébrée à 9 heures, à la chapelle de la Sainte-Trinité, 4685 rue Upper Rosevelt. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BRAUT — A Saint-Jean, le 18 août 1936, décédé à 28 ans, Lionel Braut, fils de feu Delphis Braut et de feu Rose-Delina Laverture. Funérailles le vendredi, 21 août à 9 h. 30 du matin, heure solennelle, à l'église Notre-Dame des Neiges, à Saint-Jean. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

BRAUT — A St-Jean, le 18, à 28 ans, Lionel, fils de Delphis Braut.

BRUNET — A Montréal, le 18, à 25 ans, Mathieu Brunet, époux de Béatrice Prentice.

CHATELAIN — A St-Polycarpe, le 18, à 77 ans, Hermine Robillard, épouse de feu Paul Chatelet.

COLLIN — A Montréal, le 18, à 40 ans, Alcide Collin, époux de Rose-Delina Laverture. Funérailles le vendredi, 21 août à 9 h. 30 du matin, heure solennelle, à l'église Notre-Dame des Neiges, à Saint-Jean. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

FOURNIER — A Montréal, le 18, à 64 ans, Caroline Morin, épouse de Raphaël Fournier.

LANDRY — A Montréal, le 19, Mme Albert Landry, née Victoria Ballou.

LAURIN — A Montréal, le 19, Rose St-Aubin, épouse de feu Jean Laurin.

LEFEBVRE — A St-Jean, le 18, à 86 ans, Marie Papineau, épouse de feu Gilles Lefebvre.

LEMAIR — A Carterville, le 18, à 32 ans, Ernest Lemaire.

MARTINEAU — A Montréal, le 18, à 40 ans, J.-Louis Martineau, époux de feu Delia Peque.

PILON — A Montréal, le 18, à 50 ans, Joseph Charles Pilon.

ROY — A Montréal, le 17, Juliette, fille d'Emile Roy et de Rose Pouliot.

SYLVESTRE — A Montréal, le 19, à 51 ans, Mme Raoul Sylvestre, née Clotilde Tremblay.

THIVIERGE — A Verdun, le 17, à 76 ans, Joseph Thivierge, époux en secondes nocces de Calista Musier, en secondes de Clotilde Pilon.

L'Alsace bouge...

(Suite de la 1ère page)

lisme d'Empire, son "heimat", c'est-à-dire sa vie régionale, ses privilèges communaux, son autonomie culturelle.

Ce parti, devant la France, se pose toujours en défenseur de la vie alsacienne. Son attachement à la France ne fait pas l'ombre d'un doute, mais il est conditionné par le respect des libertés religieuses et par la défense des intérêts de l'Alsace. Nous ne voyons pas que l'on puisse incriminer cette attitude. Du moment que l'Alsace sert un sincère loyalisme à l'égard de la grande patrie, elle tient de Dieu et de la nature le droit incontestable de défendre sa petite patrie.

Aussi, dès que le malaise religieux ou économique se fait sentir, le parti de l'U.P.R. agit les masses profondes du peuple alsacien, il y met une vigueur de langage qui peut choquer quelquefois mais qui est du moins la preuve de sa sincérité. C'est en cela que consiste l'autonomisme qu'on lui reproche.

Après avoir atteint son point culminant au moment du procès de Colmar, qui fut la plus grande maladresse de Poincaré, l'agitation de l'U.P.R. s'était calmée. Et voici qu'elle reprend avec plus de vigueur encore qu'en 1925.

C'est que l'Alsace est menacée dans sa prospérité et dans sa foi. Les biens communaux, si considérables dans le passé, ont été réduits; les filatures de Mulhouse, déjà martèlement touchées par la crise, ont vu encore leur activité se restreindre du fait des sanctions; le vin ne se vend pas; les campagnes éprouvent le même malaise que les campagnes de l'intérieur.

Faut-il s'étonner que le peuple alsacien, ouvrier et paysan, gronde alors qu'il se voit menacé de la ruine par le communisme du Front populaire?

Dans l'hebdomadaire la Lumière du 30 mai, M. Louis Perceux, secrétaire du Front laïque, racontait l'accueil et les garanties que lui avait données M. Blum. Puisque l'Alsace sait quelle est particulièrement visée par les loges et que l'application du laïcisme intégral lui est réservée par le programme de ce Front laïque, faut-il s'étonner qu'elle se révolte devant une machination aussi déloyale?

Le texte du Kurier s'inspire de trois mots: le pain, la paix, la liberté. Rédigé à l'occasion de la marche sur la préfecture de Colmar, il ne formule que des revendications économiques. Mais si l'on n'oublie pas que le "heimat" comprend d'abord la religion, on conçoit que la moindre atteinte au statut concordataire motivait une déclaration plus violente encore, également juste.

"Nous sauons notre heimats. — L'insurrection des paysans et agriculteurs alsaciens. — Il s'agit de nos droits de l'homme les plus élémentaires. — L'Alsace s'assure elle-même sa liberté, son ordre, son pain."

"La terreur d'éléments irresponsables qui veulent ruiner notre Alsace a dépassé la mesure."

"Notre peuple alsacien, surtout nos paysans et nos vignerons, sont patients. Mais il y a une limite, qui fut dépassée par ceux qui ont refusé aux animaux le boire et le manger."

"Nos vignerons et nos paysans ont réagi, ils ont passé à l'action rapidement et vigoureusement."

"L'expédition sur la préfecture de Colmar a prouvé ce dont est capable notre peuple et que l'heure de la résistance a sonné."

"Tout le pays a de nouveau respiré quand il eut connu dimanche matin comment on avait réagi à Colmar."

"Enfin une contre-offensive contre la terreur!"

"Enfin finie notre lâcheté qui était un encouragement à l'insolence et au terrorisme."

"Sus aux tranchées. — C'est ainsi que l'Alsacien intente son réclé des événements de Colmar et de Guebwiller; il conclut par ce cri: Bravo les paysans! Retenez cet exemple. Soyez aussi décidés et prêts à la riposte."

"Notre peuple est derrière les ouvriers qui mènent une juste lutte pour leurs salaires. Il n'y a en Alsace aucune opposition entre paysans et ouvriers. De nombreuses familles comptent des membres qui gagnent leur pain comme ouvriers. Les paysans et les vignerons ont le droit à ce que l'ouvrier soit bien payé."

"Nous refusons de défendre certains exploités du travail humain qui ont imposé à leurs ouvriers des salaires de famine. Les patrons qui ont fermé l'oreille aux justes revendications des ouvriers n'ont aucun droit à réclamer. Ce sont eux qui sont les provocateurs de la révolution sociale. Nous sommes avec les ouvriers s'ils luttent ou s'ils se mettent en grève pour rappeler certains employeurs à leur devoir de justice."

"Mais une telle lutte légitime et la terreur sociale sont deux choses différentes."

"Les chefs communistes ne cachent nullement qu'ils veulent la révolution. Ils s'efforcent d'obtenir un collectivisme, un socialisme étalé et une dictature que nous combattons jusqu'aux coups de couteau."

"Nous voulons nous assurer les droits de l'homme et non pas être une machine dans un Etat socialiste."

"Nous voulons assurer à tous — aussi à nos adversaires — la liberté du travail, la liberté de l'opinion, la liberté de réunion, les élémentaires droits de l'homme que les terroristes du Front Populaire foulent aux pieds."

"Ces terroristes enlèvent le pain à notre peuple; des valeurs immenses ont été détruites ces jours-ci. Les expériences économiques, qui n'ont ni queue ni tête, feront diminuer les exportations et augmenteront encore le nombre des chômeurs."

"L'Alsace n'a pas voté Front Populaire."

"C'est la France de l'intérieur qui s'est déchaînée la majorité d'aujourd'hui. Qu'on s'arrange avec elle de l'autre côté des Vosges."

"Nous ne voulons rien savoir d'elle. Nous ne sommes pas devenus."

sur les événements d'Alsace ou en taxant le mouvement de l'U. P. R. d'autonomisme, l'Alsace lâchée par la France croynante, s'isolera, elle mènera le combat jusqu'au bout, quel qu'il doive lui en coûter, et tout le déclin en reviendra à la France autant qu'à la religion."

Si, au contraire, cette même presse s'unit au mouvement de l'U. P. R., l'appui de sa sympathie et son renseignement exact du public, le courage et la tactique de l'Alsace seront contagieux, l'Alsace sera une nouvelle Vendée, victorieuse cette fois, elle rendra confiance aux catholiques menacés de persécution, la France-maçonnerie et Moscou, qui actionnent le Front populaire, seront mis en échec.

Devant un pareil enjeu, nul ne peut rester indifférent. C'est un devoir et une habileté nécessaires, pour les catholiques français, de faire cause commune avec l'Alsace."

Jean-Baptiste PFLEGER, S.J., ancien combattant.

L'état des récoltes

Le mois de juillet 1936 restera dans les annales comme l'un des plus désastreux pour les cultivateurs de la partie centrale du Dominion. Dans la principale région agricole du pays, comprenant la plus grande partie centrale et occidentale d'Ontario et les provinces des Prairies, une sécheresse continue et des températures excessivement élevées ont détruit les excellentes perspectives de récolte qui existaient le 1er juillet. Bien que les chiffres sur l'état des récoltes se soient bien maintenus en juillet dans les Provinces Maritimes, le Québec et la Colombie canadienne, la sécheresse dans les régions centrales a réduit considérablement les chiffres pour tout le Dominion et à la fin de juillet, ces derniers étaient de beaucoup inférieurs aux moyennes établies pour les longs mois. Durant le mois, la réduction dans l'apparence de la récolte de blé de printemps a atteint 45 p.c.; c'est-à-dire le huitième mois de juillet consécutif durant lequel les chiffres sur l'état de la récolte ont été réduits. La récolte de blé d'automne de 1936 dans Ontario est estimée à 11,637,000 boisseaux, soit près d'un million de boisseaux de moins qu'en 1935. La récolte d'avoine a subi un déclin de 34 p.c. en apparence et celle deorge, de 36 p.c. La récolte de pommes de terre a aussi perdu du terrain et, sauf dans les Provinces Maritimes, le rendement sera beaucoup inférieur à celui de 1935. Les approvisionnements de fourrage seront suffisants dans les Provinces Maritimes, l'Est du Canada et la Colombie canadienne, mais il est évident qu'il y aura pénurie très grave sous ce rapport dans le sud des Prairies. Les pâturages ont subi un déclin de 18 points dans leur état durant le mois de juillet et sont bien inférieurs au niveau de 1935 à la même date. Les betteraves, à sucre ont souffert comme les autres récoltes et la production sera de 25 p.c. inférieure à la moyenne. Dans les Provinces Maritimes, l'apparence des récoltes a peu changé durant le mois de juillet et le rendement sera en général supérieur à celui de 1935. L'approvisionnement de fourrage est exceptionnellement abondant et la récolte de pommes de terre, si importante, sera probablement un peu meilleure que celle de 1935. Dans Québec, une belle récolte de foin a été engrangée en dépit de fréquentes averses, mais la plupart des autres récoltes donneront probablement moins que la moyenne; cela est dû aux semences tardives et à la distribution inégale de l'humidité.

Dans Ontario, la saison agricole est peut-être la plus pauvre connue, la sécheresse de juillet ayant brûlé à peu près tout dans les deux tiers ouest de la province. La récolte de foin a échappé au pire de la sécheresse, mais les graminées, le maïs, les pommes de terre, les plantes racines et les légumes ont souffert gravement. Quelques 12 comtés de l'est et ceux d'Elgin, de Kent et d'Essex, dans le sud-ouest, comptent les meilleures récoltes de la province. Une période prolongée de chaleur excessive de printemps dans les Provinces des Prairies à la fin de juin. Dans la Saskatchewan et l'Alberta, les chiffres sur l'état des principales graminées sont les plus bas depuis 28 ans de statistiques interrompues, si l'on en excepte le blé dans la Saskatchewan pour lequel un chiffre un peu inférieur a été enregistré en 1931. Dans le Manitoba, des chiffres plus bas sur l'état du blé ont été enregistrés en 1910 et 1931, mais les chiffres de 1936 pour l'avoine et l'orge sont inférieurs à tous ceux du passé. Les autres récoltes des Prairies ont subi des déclinés désastreux en apparence, tandis que les pâturages ont été brûlés au point qu'il y a pénurie de fourrage. Les récoltes de la Colombie canadienne se sont légères-

"Et si le gouvernement faillait à son devoir, notre peuple se chargerait tout bonnement lui-même d'assurer le droit et la justice, la paix et le travail."

"Nous ferons sonner le tocsin de Wissembourg à Saint-Louis, si le gouvernement ne rétablit pas l'ordre". Ainsi s'est exprimé le député Gullung, à la réunion tenue le 20 juin à Sélestat, aux applaudissements fervents de toute l'assemblée.

"Si, de l'autre côté des Vosges l'on veut tolérer la terreur imposée par certains individus, qu'on le fasse. Chez nous, nous ne la tolérerons pas."

"Il faut que notre Alsace reste une île dans la mer du Front populaire qui a envahi la France."

"C'est pour cela que nous luttons, aujourd'hui plus que jamais".

Ce texte trouble les milieux gouvernementaux. On comprend que toutes les précautions aient été prises pour limiter sa diffusion dans la presse. On comprend que les Dernières Nouvelles de Strasbourg du 24 juin s'inquiètent.

Mais nous ne comprenons pas du tout, nous les Français de l'intérieur, qui vivons en Alsace et qui connaissons le cœur de l'Alsace, que le Temps du 25 juin ajoute l'injuste et odieux commentaire suivant:

"Il ne s'agit plus ici, on le voit, d'une opposition, même très énergique, à la politique du Front populaire. Il s'agit d'autre chose. C'est avec des insinuations de cet ordre que l'on a créé l'agitation autonomiste."

Eh bien, c'est avec des phrases comme celles du Temps qu'on discrédite en Alsace le prestige de la France et qu'on fait le jeu du véritable autonomisme.

Où on non les Alsaciens ont-ils le droit de défendre leurs intérêts et leurs croyances selon le statut qui leur fut accordé et qui est d'ores et déjà, même à défaut de texte, pleinement légal en vertu de la possession de fait durant près de 20 ans? Où on non, va-t-on renouveler la sottise du procès de Colmar et l'Alchier au pays tout entier que les Alsaciens luttent avant tout pour le respect de leurs libertés religieuses toujours menacées et pour enrayer l'expérience ruineuse du communisme qui s'annonce?

Le devoir des catholiques français

Une bataille s'engage en Alsace, qui peut être décisive. Qu'on ne parle pas de sédition ou de bourgeois défendant leurs privilèges: c'est un peuple entier qui se dresse, favorable aux lois sociales, profondément épris de la démocratie, mais adversaires farouches du communisme et du laïcisme.

Si la presse catholique fait le jeu des forces de gauche, en se taisant

"A B C du petit Naturaliste canadien"

par Harry BERNARD

(1 vol., format 6 x 9, 64 pages, 26 illustrations par vol.)

Parus à date

(Règne animal)

Le petit Pêcheur 25

Le petit Chasseur 25

Le petit Entomologiste 25

Le petit Oiseleur 25

Le petit Fermier 25

En préparation

(Règnes végétal et minéral)

Le petit Herboriste 25

Le petit Fleuriste 25

Le petit Arboriste 25

Le petit Jardinier 25

Le petit Minéralogiste 25

aux EDITIONS ALBERT LEVESQUE

Avantages de la série

10 Rédigés pour la jeunesse, cette série vise à vulgariser des notions élémentaires sur les choses de la nature canadienne: animaux, plantes, minéraux.

20 Dans chaque petit volume, l'auteur étudie, selon l'ordre alphabétique, 26 spécimens des règnes animal, végétal ou minéral, propres à notre pays.

30 L'artiste Arthur Lemay illustre, en regard du texte, chacun des spécimens présentés par l'auteur.

40 Chaque ouvrage comporte un récit pittoresque, une affabulation sommaire qui captive l'attention du jeune lecteur.

50 Un glossaire termine chaque volume, pour expliquer les termes spéciaux ou techniques et enrichir ainsi le vocabulaire de l'enfant.

60 La série complète contient l'étude d'environ 250 spécimens canadiens et plus de 250 illustrations correspondantes.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR

430 Notre-Dame est, Montréal

ment détériorées en juillet, mais la plupart donneront un meilleur rendement que l'an dernier. Les pâturages ont perdu 8 points durant de mois.

La diffusion des renseignements agricoles

La première édition annuelle de l'Annuaire et de la Liste des publications du Ministère fédéral de l'Agriculture vient de paraître. Indépendamment de la liste complète des publications publiées par le Ministère, l'Annuaire contient un index des sources de renseignements sur l'Agriculture qui peuvent pas être couvertes par les publications mentionnées. C'est en somme un compte rendu des différentes initiatives du Ministère, indiquant aux intéressés l'endroit exact où ils peuvent se procurer les renseignements qu'ils désirent.

Un nouveau système de classification et de numérotation a été commencé en 1935. Il est expliqué tout au long dans l'Annuaire. Les anciennes publications subsistent sous leur forme actuelle tant qu'elles ne seront pas révisées ou réimprimées. Elles seront alors réclassifiées et renuotées d'après le nouveau système. L'objet principal est la simplification.

Sous l'entête "Publications classifiées", viennent les Lois du parlement, les arrêtés et les règlements, les rapports des Ministères, les rapports du marché, l'ancienne classification - des bulletins, des feuillets, et des circulaires, et la nouvelle classification des bulletins du cultivateur, des bulletins de la ménagère, des bulletins techniques, et des circulaires. Il y a une liste des séries vues pour projections lumineuses à l'usage des écoles agricoles, des sociétés agricoles, des sociétés agricoles et horticoles, des écoles, des églises, des instituts de fermières, et d'autres organisations responsables. Il y a aussi une liste de vérification pour l'avantage du bibliothécaire qui désire maintenir des collections complètes des différentes séries de la nouvelle classification.

Les publications, qui sont au nombre de quatre cents, sont offertes gratuitement au public canadien, à l'exception de huit d'entre elles qui sont en vente par l'Impression du Roi. Toutes les demandes pour l'Annuaire et pour les publications gratuites doivent être adressées au Bureau de publication et d'extension, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages, accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones HARBOUR 1241*

TRAITEMENTS ORTHOPTIQUES ADJUSTEMENT DES YEUX ARTIFICIELS

CARRIÈRE & SENEAL Limitée Optométristes-opticiens à l'Hôtel-Dieu 271 rue St-Catherine Tel. LANCASTER 7070

ANNONCE MUNICIPALE

Taxes d'eau et d'affaires ESCOMPTÉ

AVIS est par les présentes donné que l'escompte de trois pour cent (3 pour cent) sera accordé sur les taxes d'eau d'affaires et personnelles jusqu'à mardi le 1er septembre inclusivement. Après cette date, les contribuables devront ajouter au montant exact de leurs comptes l'intérêt calculé à 6 pour cent pour les soixante premiers jours et à 7 pour cent par la suite.

COMPTES

Tous les comptes de taxes d'eau et d'affaires ont été mis à la poste. Dans le cas où un contribuable ne recevrait pas le sien, il est prié d'en avertir immédiatement le Trésorier de la Cité et un nouveau compte lui sera livré, car la non-réception d'un compte ne libère pas du paiement de l'intérêt après le 1er septembre.

EAU INTERCEPTÉE

On est prié de se rappeler que la Ville sera en droit d'intercepter l'eau en aucun temps après le 1er septembre si le paiement de la taxe n'est pas fait à cette date, et cela sans autre avis.

PAIEMENTS

Les paiements pourront se faire par chèques ou en espèces au Bureau du Trésorier, Hôtel de Ville; mais pour la commodité des contribuables qui demeurent à quelque distance de l'Hôtel de Ville, des arrangements ont été faits avec la BANQUE DE MONTREAL et la BANQUE CANADIENNE NATIONALE pour que le paiement des taxes ci-dessus mentionnées soit accepté aux succursales dont les noms suivent:

BANQUE DE MONTREAL

1050 Côte du Beaver Hall 4521 Boul. St-Laurent
3303 rue Ontario Est 2001 Boul. St-Laurent
370 rue Ste-Catherine Ouest 1700 rue Ste-Catherine Est
1981 Ave. Mont-Royal Est 520 rue Jean Talon Ouest
2580 rue Centre 5739 Ave du Parc
1101 Ave. Mont-Royal Est 2001 rue Peel
182 rue Ste-Catherine Est 1900 rue Wellington
5405 Chemin Côte des Neiges 902 rue Windsor
2100 Ave Church 4866 rue Ste-Catherine Est
1205 rue Ste-Catherine Ouest 4749 rue Notre-Dame Ouest
2281 rue Ste-Catherine Est 4231 Boul. St-Laurent
5501 Ave Monkland 6699 rue St-Denis
1601 rue Sherbrooke Ouest 1850 rue Notre-Dame Ouest
250 rue St-Paul Est 1208 rue Sherbrooke Ouest
4250 rue Ontario Est 2 rue Sherbrooke Ouest
5060 Boul. St-Laurent 5014 Boul. Décarie
5601 rue Sherbrooke Ouest 670 rue Ste-Catherine Ouest
2831 rue Masson 7688 rue St-Denis
407 rue McGill 950 rue Ste-Catherine Ouest
2102 Boul. Rosemont

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

544 rue Beaubien Est 4600 rue Notre-Dame Ouest
1298 rue Beaubien Est 1029 rue Ontario Est
2022 rue Beaubien Est 1851 rue Ontario Est
1141 rue Bélanger Est 2290 rue Ontario Est
1285 Ave. Bernard Ouest 3571 rue Ontario Est
5750 rue Boyce 4060 rue Ontario Est
1944 rue Carson 5901 Ave Papineau
800 rue Charrier 5551 Ave du Parc
5161 Chemin Côte des Neiges 6476 Ave Première
1151 Chemin Côte des Neiges 2100 rue Rachel Est
390 Boul. Crémazie Est 334 rue Ste-Catherine Est
3859 Boul. Décarie 1311 rue Ste-Catherine Est
1805 Ave de l'Eglise 2395 rue Ste-Catherine Est
440 Boul. Gouin Est 3366 rue Ste-Catherine Est
2100 Boul. Gouin Ouest 4246 rue Ste-Catherine Est
1700 Boul. Gouin Ouest 759 rue Ste-Catherine Est
3749 Boul. Gouin Ouest 3782 rue St-Denis
4061 rue Hochelaga 4474 rue St-Denis
1495 Ave Laurier Est 5085 rue St-Denis
1134 rue Laurier Ouest 7331 rue St-Denis
2890 rue Masson 8091 rue St-Denis
5990 Boul. Monk 7680 rue St-Hubert
6761 Boul. Monk 2612 rue St-Jacques Ouest
1450 Ave Mont-Royal Est 5101 Boul. St-Laurent
2100 Ave Mont-Royal Est 6851 Boul. St-Laurent
7785 rue Notre-Dame Est 272 rue St-Paul Est
1301 rue Notre-Dame Ouest 8721 rue Souigny
3971 rue Notre-Dame Ouest

Ces taxes ne seront pas reçues au Bureau-Chief desdites Banques rue St-Jacques. Les paiements d'acomptes et d'arrangements ne seront pas acceptés aux succursales des Banques; ils devront être faits à l'hôtel de ville même.

Les chèques envoyés par la poste devront, comme par le passé, être adressés au Trésorier de la Cité, Hôtel de Ville.

BUREAU DU TRÉSORIER, Hôtel de Ville, Montréal, le 20 août 1936

Supprime les dimensions et la durée des sé

CALENDRIER

Demain: VENDREDI, 21 AOUT 1936
 Ste-Jeanne-Franc. de Chantal, ve., double.
 Lever du soleil, 5 h. 07.
 Coucher du soleil, 8 h. 58.
 Pleine lune, le 2, à 10h. 53m. du soir.
 Dernier quart, le 9, à 4 h. 59m. du soir.
 Nouvelle lune, le 16, à 10 h. 27 m. du soir.
 Premier quart, le 23, à 9 h. 55 m. du matin.

Avertissement du Reich à Madrid

In croiseur et un sous-marin aux ordres de Madrid arrêtent le navire allemand "Kamerun" et des marins espagnols perquisitionnent dans ce navire

Le gouvernement de l'Italie ordonne l'exécution de grandes manoeuvres militaires — Proclamation d'un blocus sur les côtes espagnoles

Berlin, 20. (S.P.A.). — Le Reich averti Madrid aujourd'hui que les commandants des navires de guerre allemands ont reçu l'ordre de prendre tous les moyens qu'il leur conviendra pour empêcher, autant que possible, des faits comme celui-ci, qui vient de se produire au large de Cadix: hors des eaux territoriales espagnoles, un croiseur et un sous-marin aux ordres de Madrid ont arrêté le navire allemand "Kamerun" et des marins espagnols ont perquisitionné dans ce navire. Le Reich a en même temps fait savoir qu'il tiendra le gouvernement allemand responsable, s'il se produit de nouveaux actes de ce genre.

Paris, 20. (S.P.A.). — Aux dernières nouvelles, il se peut que la France et la Grande-Bretagne agissent comme médiateurs pour empêcher que la perquisition du navire allemand "Kamerun" par des sous-marins espagnols n'ait des conséquences graves. Paris s'efforcerait de tirer parti de l'influence franco-britannique à Madrid pour obtenir du gouvernement espagnol qu'il offre une certaine réparation à l'Allemagne.

Rome, 20. (S.P.A.). — On tient de source sûre que le gouvernement d'Italie suspend la démobilisation de la classe de 1934. D'autre part, il vient d'ordonner l'exécution de grandes manoeuvres militaires, auxquelles 200,000 soldats participeront. Ces manoeuvres auront lieu dans le sud-ouest, près d'Avellino. Il paraît qu'elles démontrent la praticabilité d'une réaction ayant beaucoup recours à un mouvement motorisé. A ce propos, on dit que M. Mussolini croit le mouvement motorisé caractéristique du point de vue opérationnel, d'une guerre qui finira par éclater en Europe. Le prince héritier Humbert sera l'ar-

Départ pour le Basutoland

Québec, 20. (D.N.C.). — Une cérémonie d'adieu a eu lieu hier soir chez les RR. PP. Oblats, à l'église de Saint-Sauveur, à l'occasion du départ de trois jeunes religieux de la communauté, de quatre religieux du Bon Pasteur de Québec et de deux médecins qui partiront bientôt pour les missions du Basutoland.

Le cardinal Villeneuve assistait à la trêve et l'on remarquait au milieu d'autres, le R. P. Albert Lachance, M. L. R. P. Lennon, visiteur des Oblats, le R. P. Guérin, curé de la paroisse Saint-Sauveur, M. abbé Desrochers, et les religieux qui doivent partir pour les missions des RR. PP. Raymond Forger, Paul-Emile Beaulieu et Emile Hébert.

Les religieuses et les jeunes médecins, MM. les docteurs H.-Paul Oucher, et Antoni Blais, avaient pris place au premier rang de la suite qui remplissait la vaste nef de l'église.

Mme P. Foucher accompagnait son mari en Afrique-Sud.

Les Frères de St-Gabriel

Dans la liste des religieux qui passent cette semaine, à l'Université de Montréal, les examens de l'institut d'enseignement moderne de pédagogie, le nom des Frères de Saint-Gabriel a été involontairement omis. Cela est d'autant plus regrettable que cette communauté compte trente-cinq candidats à l'écrit et à ces examens.

Les Acadiens de la Louisiane

Le "Devoir" recevra à dîner, à 7 heures du soir, le samedi 22 août, au Cercle Universitaire, la délégation des Acadiens de la Louisiane actuellement en route vers Montréal.

Des billets au prix de \$1.50 (vin, taxe et pourboire compris) sont à la disposition de ceux qui voudront se joindre à cette fête.

Le nombre des couverts étant limité, on voudra bien réserver le sien avant midi le vendredi 21 août.

Dans l'après-midi nos hôtes feront la visite de la ville en autos. Tous ceux qui peuvent disposer d'un auto pour le samedi 22 et le dimanche 23 sont invités à le faire savoir immédiatement à M. J.-Hector Langevin, de La Sauvegarde, à H.A. 7223 ou le soir à A.T. 4810.

La révolte contre le régime Staline

Zinoviev déclare qu'elle avait pour but l'établissement d'un régime fasciste en Russie

Moscou, 20. (S.P.A.). — Accusé d'avoir fomenté une révolte contre le régime soviétique que dirige Staline, l'ancien meneur communiste Zinoviev a déclaré aujourd'hui devant un tribunal appelé à le juger que la révolte projetée avait pour but l'établissement d'un régime fasciste en Russie.

(En Norvège, le bolcheviste exilé Trotsky, que Moscou accuse d'être l'auteur de la révolte projetée, a dit, il y a quelques heures, que le procès de Zinoviev est une duperie. Il a rappelé que la police soviétique obtient les "aveux" qu'elle veut en menaçant de mort les accusés.)

Moscou, 20. (A.P.). — On a déclaré aujourd'hui au procès des conspirateurs russes que le complot de renversement du gouvernement soviétique et du dictateur Staline a échoué parce que le secrétaire de Grégoire Zinoviev a préféré se suicider plutôt qu'exécuter les ordres de son chef.

Seize Russes sont accusés d'avoir conspiré contre le gouvernement de Moscou et contre Staline. Parmi eux, on relève le nom de Grégoire Zinoviev, Léon Kamenef, Léon Trotsky, qui fut aussi partie du trio, est exilé en Norvège et le gouvernement d'Oslo entend ignorer les accusations.

Ce matin, à la révélation de la cause du suicide du secrétaire de Zinoviev, T. Reingold, l'un des défen-

seurs, le point tremblant, en visant Kamenef: — Vous êtes responsable de la mort de Bodgen (le secrétaire de Zinoviev). Calmement, Kamenef a nié l'accusation. Selon les dépositions, Bodgen devint assassiné Staline à l'heure même où l'on assassinait le bras droit du dictateur, Serge Kiroff, à Léninegrad.

Kamenef a passé deux heures à expliquer les buts des terroristes. Nous étions en 1932 en face de l'alternative suivante, dit-il. En raison du succès du gouvernement, nous avons compris que nous avions raté notre affaire. Nous pouvions ou capituler et nous plier aux ordres de Staline ou conspirer contre lui et terroriser le gouvernement pour reprendre le pouvoir. Nous avons décidé de conspirer. Aujourd'hui, la police secrète russe s'occupe de faire de nouvelles arrestations.

Selon Reingold, les chefs conspirateurs projetaient de donner ordre à l'un de leurs hommes de confier les papiers secrets d'exterminer les personnes chargées de tuer Staline et tous les agents du Guepéou au courant de l'assassinat.

L'enquête de Julius Cohen

Le témoignage de Sam Schwartz

On a commencé ce matin, devant M. le magistrat Jules Desmarais, l'enquête de Julius Cohen, 49 ans, copropriétaire de la Maison canadienne, 1101 est, rue Sainte-Catherine, dans la cause du meurtre du pompier Beaulieu, qui a perdu la vie avec deux autres compagnons en combattant cet incendie de lundi soir dernier. Cette enquête a été continuée cet après-midi et il reste deux autres enquêtes de meurtre contre Cohen et une enquête pour avoir mis le feu criminellement à son magasin.

Plusieurs témoins ont été entendus ce matin. La déposition la plus intéressante est celle de Sam Schwartz, qui a juré que le feu avait éclaté à la Maison canadienne au moment où il se trouvait dans l'immeuble avec Cohen, Vidal et Desmarais. Il n'était pas encore 7 heures quand il a quitté la Maison canadienne en compagnie de Cohen et les pompiers ont répondu à une première alarme à 6 heures 53. Schwartz, et tous les témoins entendus sont d'accord pour dire que le feu s'est propagé avec une foudroyante rapidité.

Un chimiste à l'emploi du gouvernement provincial, M. Pénin, a déclaré dans sa déposition qu'il avait retracé de l'essence sur du matériel que l'investigateur Neumann lui a remis pour analyse chimique, matériel trouvé dans le magasin de Cohen le lendemain de l'incendie.

Gros incendie à Vancouver

Vancouver, 20. (S. P. C.). — La nuit dernière un incendie a causé dans l'ouest de la ville des dommages évalués à au moins \$500,000.

Bulletin météorologique

Toronto, 20. (C. P.). — Voici le temps qu'il fera, probablement, au Québec, demain: région de Montréal et d'Ottawa, vallée du bas Saint-Laurent: beau et frais; nord-ouest du Québec et lac St-Jean: beau et un peu plus chaud; golfe et rive nord: vent, beau et frais; baie des Chaleurs: beau et moins chaud.

M. Laforest demandera un recomptage judiciaire

Berthier, 20. — Le compte des bulletins donnés dans le comté de Berthier à l'élection provinciale de lundi dernier a eu lieu cet avant-midi, à Berthier. Il s'agit de la vérification des certificats des sous-officiers rapporteurs. M. Cléophas Bastien, candidat libéral, reste avec 3 voix de majorité sur son adversaire, M. C.-A. Laforest, candidat de l'Union nationale. M. Laforest va demander un recomptage des bulletins devant un juge de la Cour supérieure, cet après-midi ou demain.

On dit qu'un bon nombre de bulletins donnés en faveur de M. Laforest auraient été rejetés par les divers sous-officiers rapporteurs, le soir de la votation et que le recomptage peut apporter de grosses surprises.

La colonisation

Le mouvement paraît s'accroître avec la fin de l'été — Conversations avec MM. le chanoine Alary et l'abbé Adélaïde Roy

Le mouvement de colonisation paraît s'accroître avec la fin de l'été.

M. le chanoine Zénon Alary, missionnaire-colonisateur à Montréal, nous annonce que la Société diocésaine de colonisation de Montréal a organisé le départ, hier soir, de six familles, comprenant seize personnes, pour les nouvelles terres de colonisation. Demain soir, un groupe d'une douzaine de chefs de famille partiront à leur tour.

M. l'abbé Adélaïde Roy, autre missionnaire-colonisateur, membre de la Société diocésaine de colonisation de Montréal, rencontré au bureau de M. le chanoine Alary, nous annonce, de son côté, que vingt chefs de famille, partis de la région de Mont-Laurier, sont passés par Montréal en route vers le canton de Clermont. Lundi un autre groupe de vingt-quatre chefs de famille du diocèse de Mont-Laurier partira à son tour pour le canton de Clermont, puis un troisième groupe de quinze le suivra vendredi prochain.

M. l'abbé Roy fait observer que depuis le printemps il a dirigé quatre-vingts familles vers les nouvelles terres de la région de Clermont et que presque cent pour cent y sont fixés à demeure et y vivent heureuses. En général, dit-il, les familles qui viennent de comtés ruraux s'adaptent rapidement à la vie de la-bas et font preuve d'une belle initiative. A leur arrivée, les chefs de famille couchent sous une tente de forte toile pendant trois à quatre semaines, le temps de construire une maisonnette. En juillet les nuits ont été un peu fraîches parfois, mais avec de bonnes couvertures, on ne s'en aperçoit pas.

A la fin de juillet dernier, l'abbé Roy est allé conduire le groupe imposant de cent personnes: onze femmes, vingt-neuf chefs de famille et soixante enfants, au canton de Clermont.

— Notre meilleure propagande aujourd'hui, dit-il, c'est celle des colons eux-mêmes. Ils écrivent à leurs parents et amis, décrivent leur vie et invitent les familles qui sont dans leur cas à aller les rejoindre.

M. le chanoine Alary fait remarquer à son tour que la colonisation ne "marchera" vraiment que quand un courant d'opinion favorable parcourra toute la province. Ce courant semble sur le point de naître.

Il ne doute pas que le prochain gouvernement d'Union nationale encouragera fortement le mouvement de la colonisation de façon à rattraper le temps perdu et à permettre aux Canadiens français de s'orienter vers les nouvelles terres, de s'emparer du sol, selon l'expression traditionnelle et à former une nation forte.

Visite à M. Auger

M. le chanoine nous confirme qu'hier, accompagné de M. l'abbé Sauter, autre missionnaire-colonisateur de Montréal, il a rendu visite à M. H. L. Auger, député national de Montréal-St-Jacques, dont la rumeur fait le nouveau ministre de la colonisation. M. Auger, tout en se défendant qu'il ignore encore ce que lui réserve l'avenir, a assuré ses visiteurs qu'au moins au titre de député il fera tout en son pouvoir pour favoriser la colonisation, oeuvre dont il s'occupe déjà d'ailleurs avec intérêt depuis plusieurs années.

L'examen volontaire d'Archibald Cohen

M. le magistrat Jules Desmarais a fixé au 27 août prochain l'examen volontaire d'Archibald Cohen, 43 ans, qui tenait un magasin situé à 1123 est, rue Sainte-Catherine. Archibald Cohen, qui est voisin de Julius Cohen, est également accusé d'avoir allumé un incendie criminel à son magasin le 11 août dernier.

La principauté d'Andorre

Paris, 20. (S.P.C.-Havas). — La France aura peut-être à garantir la sécurité de la petite principauté d'Andorre, sur laquelle elle exerce une suzeraineté qu'elle partage avec l'évêque d'Urgel.

La guerre civile en Espagne

Les belligérants semblent n'avoir pas modifié leurs positions d'une manière considérable

Encore aujourd'hui, les belligérants espagnols semblent n'avoir pas modifié leurs positions d'une manière considérable. Les informations du jour ont surtout trait à l'aspect international de la guerre qui ravage l'Espagne. Relativement à la situation intérieure, il est survenu question de l'établissement d'un régime collectif en Catalogne.

Burgos, 20. (S.P.A.). — Le quartier général du front blanc annonce, dans une communication radio-phonique, que le corps d'aviation militaire des Cuatro-Vientos, dans la banlieue de Madrid, s'est révolté contre le gouvernement front-populaire.

Madrid, 20. (S.P.A.). — Le gouvernement de la Catalogne a non seulement collecté les industries catalanes, mais il a confisqué toutes les propriétés privées de la région et il a annoncé que désormais il sera indépendant de Madrid quant au maintien de l'ordre public. Ce nouveau pas de la Catalogne vers l'indépendance portera d'autres régions de l'Espagne, dit-on, à réclamer l'autonomie. On croit que le gouvernement front-populaire, s'il réussit à réprimer la révolte, permettra à deux forts groupements ouvriers d'appliquer un programme d'autonomie et de collectivisme. La réorganisation substituerait 15 régions aux 49 provinces.

Séville, 20. (S.P.C.-Havas). — Le quartier général des révoltés accuse la milice gouvernementale d'avoir brûlé vives, à Almedralejo, 800 personnes parmi lesquelles il y avait l'évêque de Jaen, un octogénaire. Les miliciens, affirme le quartier général, avaient arrosé de gazoline leurs prisonniers.

Noces d'or et de diamant

La cérémonie de dimanche à l'Assomption

A l'Assomption, dimanche, le 23 courant, à 10.30 (heure solaire), célébration des noces d'or et de diamant.

M. Zolique Lafortune, 89 ans, marié avec Marie Landry, 79 ans; 54 ans de mariage, 15 enfants, 87 petits-enfants, 68 arrière-petits-enfants; total: 170.

M. Lafortune, S.J. 2 prêtres. 1 religieux C. N. D.

M. Wilfrid Laurendeau, 80 ans, marié à Esther Patry, 77 ans; 60 ans de mariage, le 3 juin 1876. 8 enfants tous décédés.

M. Jean-Baptiste Beauparlant, 76 ans, marié à Odile Brouillette, à l'Assomption, le 20 juin 1889, 55 ans de mariage.

13 enfants, 54 petits-enfants, 56 Georges Boisloli, marié à l'Assomption le 29 juin 1880, 56 ans de mariage, 5 enfants tous décédés.

M. Antoine Brouillette, 83 ans, marié à Marie-Dina Beauparlant, 73 ans, Garçon et fille d'honneur de M. et Mme Georges Boisloli, 5 enfants, 28 petits-enfants, 6 arrière-petits-enfants, 1 religieuse, Frère Eusèbe, de Saint-Gabriel.

M. Isai Forest, 76 ans, marié à Zéphérine Allard, 71 ans, le 13 février 1884, 12 enfants, 30 petits-enfants, l'abbé Henri Forest, professeur au collège de l'Assomption, 2 religieux de N.-D. Cong.

M. Maxime Christin, marié à l'Assomption avec Céline Gauthier dit Landreville, le 31 août 1885, 51 ans de mariage, Pas d'enfants.

M. Zolique Dumais dit Demers, 75 ans, marié à Elisabeth Fortin, 49 ans de mariage, 14 enfants, 40 petits-enfants, 2 arrière-petits-enfants.

M. Edouard Dupuis, marié à Olive Denis, le 5 mai 1884, 52 ans de mariage, 13 enfants, 56 petits-enfants.

M. le curé Beaudoin célébrera la messe et fera l'allocution de circonstance.

Tous ceux qui se sont mariés à l'Assomption et qui ont 50 à 60 ans de mariage sont invités à cette fête. Ils n'ont qu'à avertir M. le curé.

Les championnes canadiennes de la basket-ball à Paris

RECEPTION A L'HOTEL DE VILLE

Paris, 20. (C.P.-Havas). — "Le mois d'août 1936 marquera dans nos annales une date privilégiée entre toutes, pour les relations entre la France et le Canada", a déclaré le vice-président du conseil municipal, M. Louis Bruneseaux, recevant ce matin à l'hôtel de ville l'équipe "Edmonton Commercial Grads", qui doit rencontrer aujourd'hui la sélection parisienne de basket-ball, comprenant de nombreuses joueuses de l'Association sportive de la préfecture de la Seine.

"Votre délégation est la troisième de votre pays que nous avons le plaisir de recevoir en ces lieux, à quelques semaines d'intervalle", a poursuivi Louis Bruneseaux. "Le match qui vous oppose à l'Association sportive de la préfecture de la Seine est pour celle-ci un grand honneur. Votre qualité de championnes rejaillit sur tous vos concurrents et leur confère un prestige accru. Etre distingué parmi les meilleures, équivaut à un véritable brevet. Je suis l'interprète des sportifs français et de la population parisienne tout entière pour vous dire nos remerciements, notre gratitude, et notre amitié. En leur nom, je

La Politique

Sainte-Marie

Majorité de M. Rochefort: 3,276 — M. Brunet perd son dépôt

L'officier rapporteur de la circonscription montréalaise de Sainte-Marie, M. Jos. Gagné, vient de nous communiquer les chiffres officiels qu'il a obtenus à la suite du recomptage. La majorité du candidat de l'Union nationale, M. Candide Rochefort, est de 3,276 voix et son adversaire ministériel, M. G.-R. Brunet, perd son dépôt. Voici les chiffres officiels: Brunet, libéral, 3,134; Rochefort, Union nationale, 6,410; Godin, communiste, 282.

Vaudreuil

Majorité du Dr Bellemare: 302 — M. Bray l'emporte par plus de 200 voix sur son adversaire officiel, M. Alphonse Sabourin

Les rapports complets des 27 polls du comté de Vaudreuil donnent les résultats suivants: Sabourin, libéral, 759; Bellemare, Union nationale, 1278; Bray, libéral indépendant, 976. La majorité du candidat de l'Union nationale, M. le Dr J. Bellemare, est donc de 302 voix. On remarquera que le candidat libéral indépendant, qui a été désavoué par l'organisation du parti après avoir été choisi par une convention, M. Allan Bray, échouant au quartier St-Henri à Montréal, l'emporte par plus de 200 voix sur son adversaire officiel, M. Alphonse Sabourin.

Nicolet

M. Emery Fleury transforme une majorité libérale de 556 voix en une majorité nationale de 641 voix

M. Emery Fleury, candidat de l'Union nationale, a remporté une belle victoire dans Nicolet en transformant une majorité libérale de 556 voix en une majorité nationale de 641 voix. M. Fleury était candidat en novembre dernier et il avait réussi à réduire de moitié une majorité qui était de 1012 voix en 1931.

Voici les résultats complets des 67 polls du comté: Gaudet, libéral, 2760; Fleury, Union nationale, 3401; Béliveau, libéral indépendant, 267.

Le Dr Philippe Hamel

Québec, 20. (D. N. C.). — Sous le titre: Le peuple sera-t-il déçu, M. Eugène L'Heureux publie aujourd'hui dans l'Action catholique l'article suivant:

"Dans le Devoir d'hier, qui nous arrive ce matin, nous lisons une nouvelle politique annonçant que M. Duplessis fera probablement des coupures dans les indemnités des ministres, des conseillers législatifs, etc. Cette politique d'économie nous semble fort sage, car le peuple aime toujours à voir ses hommes publics s'imposer eux-mêmes des sacrifices, lorsque la durée des temps les oblige à en imposer aux administrés.

"La même nouvelle du Devoir contient une liste des ministres possibles ou probables, que l'on peut trouver reproduite aujourd'hui en troisième page de l'Action catholique.

"Dans son ensemble, cette liste est probablement satisfaisante.

"Il est cependant un point qui surprendrait beaucoup de gens, si cette liste était définitive. C'est l'absence du Dr Philippe Hamel du futur cabinet national.

"Si "hautes" que soient les fonctions de président du conseil économique, que l'on confierait au député de Québec-Centre, c'est à la table des ministres, croyons-nous, que le public, après une élection d'un caractère tout à fait spécial, nous voit siéger M. le Dr Hamel. Nous n'en avons causé avec le Dr Hamel ni directement ni indirectement, ni aujourd'hui ni hier, ni jamais. Peut-être même est-ce M. le Dr Hamel qui a exprimé un désir dans ce sens; nous n'en savons absolument rien. Nous n'avons consulté personne sur la formation du futur cabinet; mais nous avons la ferme conviction d'interpréter le sentiment de l'électorat de cette province, en disant que, lundi, il a cru poser un acte qui entraînerait la formation d'un ministère national dont ferait partie M. le Dr Hamel.

"Et s'il n'en était pas ainsi, nous sommes sûr qu'il en éprouverait un sérieux désenchantement.

"A tel point que nous considérons encore purement hypothétique la liste des ministres publiée par notre confrère montréalais.

vous souhaite la plus cordiale, la plus chaleureuse, la plus affectueuse bienvenue.

A l'issue de cette réception à l'hôtel de ville, la représentant de l'agence Havas a pu joindre le président de l'équipe parisienne qui rencontrera ce matin les joueuses canadiennes, M. Louis Gallet. "On peut considérer les joueuses de basket ball canadiennes comme les championnes du monde", nous a déclaré Gallet. "Ne viennent-elles pas de remporter 78 victoires consécutives? Aussi je crains fort que nos camarades ne subissent une défaite. Nous pouvons seulement espérer qu'elle ne sera pas aussi écrasante que la défaite infligée aux Londoniennes, qui furent battues par 100 à 2. Ce sont de très dures reverses."

Quatre prisonniers confiés aux flots

Port d'Espagne, 20. (C.P.). — Le gouvernement de l'île de la Trinité, qui a laissé débarquer dans l'île sept prisonniers de la colonie pénitentiaire française de l'île du Diabole, arrivés épuisés de fatigue, dans une petite embarcation, vient de confier aux flots dans une autre embarcation quatre de ces prisonniers, après les avoir munis de vivres pour trois semaines. Les trois autres sont encore à l'hôpital.

77 à 13

Majorité de 64 pour le gouvernement Duplessis à la Chambre

L'élection du Dr Lesage, député sortant et candidat de l'Union nationale dans Laurier, par une majorité de 76, telle que proclamée hier à la suite de l'addition des votes de lundi, porte à 77 le nombre de députés de l'Union nationale et réduit à 13, l'effectif de l'opposition libérale, soit une majorité de 64 pour le gouvernement Duplessis.

La défaite de M. C.-A. Bertrand, procureur général et secrétaire provincial dans le cabinet Godbout, réduit à 3 sur 10 le nombre des ministres élus: MM. Bouchard, Connors et Bastien.

Et M. Bastien, élu par 3 voix, court gros risque de rester sur le carreau après un recomptage.

Majorité de M. Oscar Drouin: 2,212

Québec, 20. (D.N.C.). — L'officier rapporteur dans le comté de Québec-est, M. le notaire, Wilfrid Bolduc, a procédé, hier matin, au pointage des votes donnés aux deux candidats lors de l'élection de lundi dernier. La majorité officielle de M. Oscar Drouin, de l'Union nationale, est de 2,212 voix.

Il y avait 11,669 votants inscrits sur les listes et 9,440 sont allés aux urnes. Les votes se sont répartis comme suit, entre M. Drouin et son adversaire libéral, M. Rodolphe Létourneau: Drouin 5826 Létourneau 3614 Maj. pour Drouin 2212

Voici le vote dans Québec-est à l'élection du 25 novembre: Electeurs inscrits 11669 Suffrages exprimés 9771 Ajouter 64 bulletins écartés, Eugène Marquis, libéral 4142 Oscar Drouin, ALN 5629 Maj. de Drouin 1487

Le député de Laval obtient la plus grosse majorité

Le député qui a obtenu la plus grosse majorité aux élections provinciales de lundi est M. François Leduc, de l'Union nationale. L'élu du comté de Laval a recueilli 12,353 votes, d'après un comptage officiel fait hier après-midi en présence des candidats. Son adversaire, M. C. Guimond, a recueilli, lui, 5,942 voix, ce qui laisse une majorité de 6,411 voix, à M. Leduc.

La deuxième majorité la plus grosse de la province est celle du député national de Maisonneuve, M. William Tremblay, qui dépasse aussi 6,000 voix.

Majorité de M. Duplessis: 3,146

Les derniers rapports donnent une majorité de 3,146 au premier ministre élu, M. Maurice Duplessis, dans son comté des Trois-Rivières. Voici comment s'est réparti le vote dans cette circonscription: Bigué, libéral, 2492; Duplessis, Union nationale, 5368.

Huntingdon

M. Martin B. Fisher, qui représente le comté de Huntingdon depuis 1930, a été réélu lundi dernier avec une majorité accrue; il l'emporte sur le même adversaire qu'en novembre dernier, mais par une majorité de 484 voix au lieu de 306. Voici les résultats des 26 polls du comté: Ross, libéral, 1357; Fisher, Union nationale, 1841.

M. Joseph Marier: 822

M. Joseph Marier, candidat de l'Union nationale dans Drummond, qui n'avait été député l'an dernier que par 20 voix, après un recomptage judiciaire, l'emporte cette fois sur son adversaire libéral, M. le Dr A.-U. Rajotte, par la substantielle majorité de 822.

Voici les résultats complets des 53 polls du comté: Rajotte, libéral, 3140; Marier, Union nationale, 3962.

Ils auraient offert leur siège à M. Godbout

Le Canada de ce matin rapporte que M. le Dr Alexis Bouthillier, candidat libéral réélu dans Saint-Jean, et M. Lucien Lamoureux, candidat libéral réélu dans Iberville et doyen d'âge de la nouvelle Chambre, auraient tous deux offert leur siège au premier ministre, M. Adélard Godbout, qui a été défait dans son propre comté de L'Islet, afin de lui permettre de siéger comme chef de l'opposition.

Le Dr Marc Trudel "ministériel"

Les Trois-Rivières, 20. — M. le Dr Marc Trudel, député du comté de Saint-Maurice et assistant de M. Edouard Masson comme organisateur des forces nationales de la Mauricie, a été appelé hier chez le premier ministre élu, M. Maurice Duplessis. On parle de lui comme ministre possible dans le nouveau cabinet national.

LA PAGE FÉMININE

"Vivre en aimant"

Directrice : Germaine BERNIER

Institut de Notre-Dame du Bon-Conseil

(Causerie à la radio, jeudi, 20 août 1936)

A la veille de réclamer votre charité en faveur de notre Institut, Mesdames et Messieurs, je suis heureuse de vous en dire quelques mots.

Et quand, samedi prochain, on vous offrira le gracieux "Bouton d'or", peut-être serez-vous plus attentifs devant l'humble appel de vos gentilles solliciteuses. Il s'agit d'un Institut religieux fondé il y a à peine dix ans, par moi-même, en plein cœur de notre ville de Montréal, pour venir en aide aux femmes et aux jeunes filles de chez nous, pour les préparer à faire face aux difficultés et aux problèmes si complexes de la vie moderne; pour leur tendre, une main secourable, lorsqu'elles sont aux prises avec la vie.

Croyez-vous qu'il soit inutile de prêter main-forte à celles qui veulent rester chrétiennes malgré tout? à celles qui veulent élever chrétiennement leurs enfants?

Je devine vos sourires incrédules: ce serait bien beau, dites-vous, mais...

Mais comment ces religieuses pourriont-elles nous aider?

Nous savons ce que font les sœurs de charité, les sœurs hospitalières, les sœurs enseignantes et même les sœurs contemplatives. Nous savons comment les missionnaires exercent leur apostolat en pays païens, avec quelle ingéniosité elles s'attirent la sympathie des indigènes. Mais l'apostolat au sein même de notre Société, comment cela peut-il se faire?

Notre vocation, en effet, est une vocation à l'apostolat social.

Nous nous faisons auxiliaires sociales pour arriver à faire du bien à celles qui ne réclament peut-être pas les soins d'une sœur de charité, qui ne sont pas des malades ou des infirmes et qui ont passé l'âge de la tutelle scolaire, à la suite de celles de tout âge et de tous les milieux qui subissent du fait des conditions de notre société désorganisée, qui ont besoin, d'elles, qu'elles quittent l'école, d'une formation supplémentaire, d'un conseil, d'un appui moral aux heures délicates où l'entourage même semble suspect.

Il y a des auxiliaires sociales professionnelles appelées à rendre les tels services dans les œuvres modernes: c'est une nouvelle carrière. Leur journée faite, elles reçoivent dans leur milieu, non sans avoir semé le bien sur leur passage.

Mais la religieuse auxiliaire sociale est plus qu'une professionnelle, elle est une missionnaire au sein de notre population: elle réside auprès des femmes qu'elle veut atteindre; elle partage leur condition: une vie laborieuse, pénible même. Elle subit les inconvénients du voisinage et partage les anxiétés du peuple que la misère frappe quotidiennement.

Par vocation nous devons gagner notre vie, travailler de nos mains, accomplir toutes les menues besognes domestiques, donner l'exemple du travail et du travail joyeux, l'aimer, en avoir le culte et le faire aimer.

Voilà notre premier moyen d'exercer notre apostolat: l'exemple.

Et nous devons mettre ensuite au premier rang de nos préoccupations, le souci de la formation ménagère et sociale de la femme. Je ne dis pas seulement de l'instruction mais de la formation, c'est-à-dire de cette initiation à la fois intellectuelle et intégrale de la femme à ses diverses activités, par où il ne suffit pas de savoir, dans la vie: si le cœur ne se met de la partie; si l'habitude ne rend facile la nécessaire intervention de la volonté; si des principes supérieurs ne déclenchent le vouloir, l'action reste faible et inefficace... Il n'y a pas de caractères.

Cette formation intégrale exige de fortes convictions. C'est pourquoi nous tâchons de nous en pénétrer nous-mêmes, de faire comprendre l'extrême importance sociale des activités familiales; d'en saisir et d'en faire voir toutes les répercussions nationales, économiques même et surtout morales.

Cette formation sociale et chrétienne doit pénétrer tout notre enseignement technique.

Nous cherchons à faire de nos élèves et des jeunes filles qui suivent nos cours du soir, des apôtres au sein de leur famille et des apôtres de la famille chrétienne.

Des apôtres acceptés parce qu'elles sont agissantes et bienfaitrices, enthousiastes et dévouées. Du dévouement, il est facile de trouver l'occasion, dans notre petit Institut. L'exigence du local, le petit nombre de nos sœurs rendent nécessaire l'active coopération de nos collaboratrices laïques en toutes circonstances.

Avec quel entrain elles préparent les salles et contribuent à toutes les organisations sans se laisser effrayer par les plus humbles besognes. S'agit-il de transporter les chaises d'un étage à l'autre; d'enlever les tables pour transformer un réfectoire en salle de récréation; de poser un drap pour le cinéma; d'improviser un théâtre; vite les équipes se forment et chacune est à son poste! Et, fait plus héroïque, après la leçon de cuisine, on lave et on essuie la vaisselle... en chantant!

L'entraînement à l'activité saine et normale, à l'activité rationalisée, voilà l'un des buts spécifiques de notre éducation. Le gouvernement allemand a édicté une loi qui défend l'entrée des cours universitaires à toute femme qui n'est pas munie d'un diplôme d'enseignement ménager.

Voilà assurément de la sage rationalisation intellectuelle: un acheminement certain vers le rétablissement de l'ordre social. Car les peuples forts sont ceux dont les femmes savent remplir leur rôle irremplaçable.

Pour promouvoir cette éducation familiale et sociale, nous devons, au cours de l'automne, inaugurer une école spécialement établie pour la formation des éducatrices et des spécialistes dans les diverses carrières de l'action familiale et sociale, séminaire d'apostolat social. Les cours s'en donneront le jour et le soir.

On peut dès maintenant s'inscrire comme élève régulière ou partielle. Notre apostolat social ne s'exerce pas seulement par l'enseignement, mais encore à l'occasion des œuvres de jeunesse auxquelles nous sommes appelées à coopérer.

L'œuvre du Patronage auprès des jeunes filles pauvres se fait dans chacun de nos centres: à Montréal, Saint-Hyacinthe, Saint-Jérôme.

Plus d'un millier d'élèves suivent chaque année ces cours gratuits et bénéficient des œuvres récréatives que leur offre le Patronage.

Trois ou quatre retraites fermées sont données chaque année à la maison-mère. La maison de Saint-Hyacinthe les organise mensuellement. D'autres sont données à Saint-Jérôme et à Westmount.

Les cercles d'étude sont des pépinières d'apôtres: constitués de 20 à 40 membres chacun, ils comportent de dix à vingt réunions par année.

Plusieurs compagnies de Guides ont été formées par nos soins. Le Guidisme est la section féminine du scoutisme: il vise à la formation du caractère, de la conscience chrétienne; à la formation à la vie pratique et en particulier à la vie familiale; et même au développement physique de la jeune fille. Il initie surtout à l'action collective, bien disciplinée et, par le fait, devient une excellente école de dirigeantes.

À côté des œuvres d'éducation sociale, nous préconisons les Services sociaux de tous genres et particulièrement ceux qui sont en même temps des œuvres de protection morale: secrétariats, bureaux de placement, foyers, salles de récréation, colonies de vacances, etc.

Les œuvres de service social sont des œuvres d'approche: elles permettent de pénétrer dans les familles; d'atteindre celles qui ont besoin de secours ou d'appui; elles permettent d'initier les bénévoles aux secrets de la charité moderne; elles mettent les âmes en contact. Et nous connaissons plus d'une jeune auxiliaire qui exerce déjà au

tour d'elle une emprise conquérante.

Le foyer, comme son nom l'indique, veut être un suppléant de la famille absente. Les femmes et les jeunes filles doivent y trouver avec le confort et le calme; cette atmosphère de sympathie et d'amitié qui atténue les épreuves de la vie... Plus de 150 personnes sont reçues chaque année dans nos foyers.

Les colonies de vacances et les camps sont à la fois des œuvres d'hospitalisation et d'éducation. D'aucuns y voient une œuvre d'hygiène physique, mais elles le sont plus encore d'hygiène morale et d'éducation intégrale: c'est un grand air de la campagne, en pleines vacances, que l'on fait véritablement l'expérience et le test de son éducation, une espèce d'apprentissage de la vie. Il n'est pas de meilleure occasion de former les jeunes.

Enfin les secrétariats et bureaux de placement viennent en aide à plusieurs milliers de jeunes filles chaque année.

Par cette double action d'éducation et de services spécialisés nous pouvons agir auprès des œuvres d'action catholique, en former les dirigeantes et en soutenir les initiatives.

Le concours d'un personnel stable, initié aux exigences de l'action sociale et dont le caractère religieux confirme le désintéressement, ne saurait que servir la grande cause des œuvres catholiques.

C'est pourquoi Mgr Gauthier reconnaît notre mission d'auxiliaires d'action catholique. Mission qui ne s'ajoute pas à celle de l'apostolat social mais qui est l'un des aspects de notre apostolat.

Vocation d'autant plus fructueuse que nous ne sommes pas à pour but de sauver les âmes, de leur faire entrevoir les moyens de se sanctifier dans tous les états de la vie, mais qu'elle a pour but de former des apôtres laïcs qui agiront à leur tour auprès d'autres âmes, dans leur propre milieu, là même où la religieuse ne peut pas pénétrer.

C'est pour cette œuvre d'apostolat et de charité sociale qu'on sollicitera votre générosité, samedi prochain.

Nous osons croire qu'elle nous apportera éminemment bienfaisante à une époque où tant d'influences mauvaises s'exercent auprès de l'âme féminine.

En y aidant, vous contribuerez au développement de l'action paroissiale à laquelle nous sommes heureuses de nous consacrer, assurées de faire échec aux tentatives insidieuses du communisme qui trouve le champ libre quand l'organisation sociale des œuvres féminines fait défaut.

Vous contribuerez aussi à la formation de femmes fortes au plein sens du mot: qui sachent porter la main à de rudes travaux et travailler habilement les tissus les plus délicats, des femmes capables d'apporter la richesse à leur maison et de veiller sur leurs domestiques; des femmes dont les fils seront la gloire de la nation, parce qu'elles auront su les élever et les faire chrétiens.

Nous comptons sur vous qui avez eu la patience d'écouter ce petit exposé... jusqu'à la fin pour faire connaître le but de notre prochain *tag day*, la Journée des boutons d'or.

Et si quelques-uns d'entre vous avaient l'heureuse idée de vouloir souscrire un montant, si minime soit-il, pour l'érection de notre Ecole d'éducation familiale et sociale, qu'ils veuillent bien l'adresser à la maison-mère, 5035, rue de la Roche. Nous leur en serons très reconnaissants et le Bon Dieu les en récompensera.

Ombre et soleil

En jetant au feu une foule de vieux papiers, j'ai retrouvé un mignon "carnet de pensées" en maroquin rouge, aux tranches dorées, une aimable aileuve avait accoutumé de noter ses impressions; un parfum d'ambre et de verveine s'est dégagé de ces feuillets jaunies, s'est aussi tant de douceur et de mélancolie qu'avant la sur une table, une belle feuille de papier toute blanche, je ne résiste pas à la tentation de transcrire ces lignes à demi effacées:

"Dans deux jours, mon fils, mon Jacques, s'embarque au Havre, et trois années s'écouleront avant de revoir son cher visage; il m'a con-

naître hier une bonne heure, et comme nous étions seuls, il s'est mis tout près de mon fauteuil, sur un coussin. Il m'eût été facile de prendre comme autrefois sa tête dans mes deux mains. Je m'en suis bien gardée. Plus la tendresse est grande plus elle doit se faire humble.

Il était là, causant gaiement de mille choses... de ce long voyage, de son avenir qui s'annonce brillant; mais à la façon dont il me regardait, je voyais bien qu'il se reprochait presque — le brave cœur — de me confier ses joyeux projets dont j'étais exclue... comme si tout cela n'était pas naturel, comme si les jeunes gens qui arrivent ont le loisir de songer à ceux qui s'en vont.

Je le regardais... il avait les yeux brillants, les cils humides; je devinais qu'il avait du chagrin.

Je me suis mise à tourner les pages d'un livre pendant que nos cœurs se gonflaient et que nos regards s'évitaient.

Tout à coup il se leva, et m'embrassant, il me dit ce seul mot: "Maman, mais si tendrement, que j'eus grand peine à refouler mes sanglots."

Je ne connais pas de bonheur comparable à celui que j'éprouvais à cette minute... une seule chose m'affligeait, la peine de mon garçon chéri.

Mais ce nuage se dissipera vite. La Providence a voulu que quitter ses parents ne soit pas un chagrin de trop longue durée, afin que la tendresse maternelle restât toujours le baume qui apaise, console et fortifie."

Ici, un feuillet déchiré... et un peu plus loin cette phrase après laquelle je pose ma plume:

"Nous vivons par nos sentiments, on n'oublie pas ceux qui vous ont aimés et l'on se réfugie dans leur cœur aux heures douloureuses, comme on se réfugiait autrefois dans leurs bras".

B. BRUNOT

(La Maison)

Célébrités contemporaines

Louis-Gaston d'Orléans-Bragance (1911-1931)

Louis d'Orléans-Bragance, fils cadet du prince Antoine mort des suites d'une maladie contractée lors de la grande guerre au service de la France pour laquelle il combattit sous les couleurs belges — la loi l'exclut des armées françaises, — était d'illustre famille: par sa mère, il était le petit-fils de l'héroïque comte de Caserte, frère et héritier du dernier roi de Naples, vaillant défenseur de la Rome pontificale. Par son père, il était le petit-fils du comte d'Eu, petit-fils de Louis-Philippe. Sa grand-mère paternelle était la fille et héritière de don Pedro II, le dernier empereur du Brésil. En ses veines se mêlaient le sang de France et celui de Bragance; ce petit-fils de saint Louis était aussi le petit-fils des Habsbourg, des ducs de Lorraine et de Bourgogne.

Essayez de résumer l'ouvrage de Mgr Delair sur ce jeune prince est impossible, aussi soulignerons-nous seulement trois qualités très modernes du prince Louis: sa simplicité, son "cran", sa piété virile.

Il fut un simple. Rien ne lui déplairait plus qu'une allusion à sa naissance: une petite moue d'impatience crispait son visage: "Ah! je n'aime pas qu'on me parle de ça."

Il ne sera jamais un douillet, inquiet de ses aises et du confort: "Cela suffit bien", répétait-il non sans quelque impatience si l'on insistait.

Il était la droiture même: "Il y avait au mas Saint-Louis — résidence familiale — un fox-terrier ayant nom "Lulu". De pure race, il était fâcheusement irascible. Ce défaut, l'on discutait fort à quoi attribuer la responsabilité: au tempérament ou aux excitations incessantes d'un jeune espagnol incorrigible? Toujours est-il que, lors d'un accès de taquinerie, le fox, au paroxysme de l'irritation, saute au nez de son jeune maître et y plante rageusement ses crocs. Le sang coule d'une large plaie. Il faudra recourir aux agraies de suture. L'usage du vétérinaire, on le pense. On va donner des ordres pour chercher le vétérinaire et faire au fox une piqûre. Mais, tandis que le sang coule, une voix supplante:

"Mon Dieu!... exhale M. de La Gerbelière, saisi.

"Et puis, ils ne se dirent plus rien du tout.

XI

Il y avait, à Martinville, deux ouvriers pour les pauvres, subventionnés et fréquentés par la meilleure société. L'un s'appela la Grande Miséricorde; c'était le plus ancien, il datait de 1858, et ses patrons de tabliers s'en ressentaient. Par la suite, quelques esprits aventureux ayant voulu rajouter les modèles et les cadres, on avait créé une filiale baptisée: Petite Miséricorde. Celui-ci groupait les jeunes filles.

La Petite Miséricorde avait moins d'argent que la Grande, le chiffre de la cotisation annuelle était abaissé de moitié, mais elle était plus moderne que la branche mère. Celle-ci fonctionnait sous la direction de Mme Labartavelle, mais il y avait la présidente de droit et celle de fait: Mme Morgeson faisait fonction de maire du palais sous un roi fainéant. Les

légitimistes essayaient bien parfois de se révolter contre l'impérialisme du parti usurpateur; par malheur, le chef de file faisait preuve d'un esprit de conciliation voisin de la courtoisie. La devise de Mme Labartavelle devait être: "Pas d'histoires!"

Les deux Miséricordes n'étaient point hostiles l'une à l'autre, malgré la dispute originelle; au contraire, dans les moments de grande presse, elles s'entraidaient. Les distributions de vêtements avaient lieu au 31 décembre. Chaque année, les présidents s'apercevaient que "celle fois l'on s'était mis en retard". Aussi la dernière semaine de décembre voyait-elle les membres des deux associations charitables tirer l'aiguille à toute vitesse: les membres zélés, cela va sans dire; les autres se faisaient excuser sous des prétextes fallacieux. On ressortait beaucoup de petites gripes bien commodes.

Le lendemain de la réception de Mme d'Amblard, les adhérentes des deux Miséricordes se trouvèrent au complet, ou presque. Mme Labartavelle se réjouissait, ne cessant de

"Maman, je vous en prie, c'est ma faute, je l'ai trop excitée, laissez-la vivre."

Et le fox vécut... Et le jeune maître fut celui qui prit le plus gaïement l'aventure, on ne peut plus insouciant de son nez bourbonien. Ne l'avait-il pas déclaré un jour: "Je ne veux pas être jol!"

Chez lui le dédain du superflu était habituel. Il ne gardait pour son argent de poche qu'un minimum, le reste était régulièrement remis au chapelain: "Tenez, voici pour vos pauvres." Un lit de camp sommairement garni lui suffisait, pourvu qu'à son chevet pendît un crucifix.

Nul adolescent ne fut plus éloigné de toute vanité: on lui proposait pour son appartement un décor plus soigné: "Non, c'est bien comme ça, ça suffit."

Qu'il se passionnait pour l'automobile, vous ne vous en étonnez pas. Sa mère veut lui faire accepter une voiture puissante: "Non, maman, la mienne suffit bien!" Or, c'est une modeste Peugeot, sa petite "201".

Sa piété n'a rien de sentimental, il agit sérieux et ponctuel en esprit de devoir. Il aime à servir la messe. Il s'offre pour ce faire spontanément: "C'est un honneur."

Il aimait avec tendresse la Mère de Dieu. On parlait de dévotion préférentielle; alors, avec un élan adorable: "Moi, c'est la Sainte Vierge!" Puis il se détourne, confus d'un aveu contraire à ses habitudes de réserve.

Le retour du mois de Marie le trouvait présent au culte marial. Il refusait la cigarette qu'on lui offrait au salon: "J'ai décréto de ne pas fumer." C'est le mois de Marie, annonçait-il gaiement. Chaque année, il accomplissait le pèlerinage de Lourdes avec les siens. Ainsi, peu à peu, il se détachait du monde. Un ami voyait poindre chez ce jeune homme une vocation très haute, mais l'heure de la mort était proche... Il lui fallut renoncer à son activité sportive et prendre le rôle de malade... Il le fit avec cette même netteté d'obéissance à la volonté de Dieu que celle qu'il voulait voir autour de lui pour l'obéissance au Souverain Pontife: "Je n'admets pas qu'on résiste au Pape: un catholique doit obéir à son Chef."

Ce fut bien toujours le même jeune homme qui s'exprimait ainsi: "Je ne comprends pas qu'un chrétien ait peur des derniers sacrements." A sa mère, qui lui suggérait d'offrir tout pour ses péchés: "Est-ce que vous croyez que je ne l'ai pas déjà fait?"

Ainsi s'éteignit un noble caractère qui domina sa souffrance d'inaction et conserva continuellement son royaume durant les jours de maladie pour y remédier.

Avis aux lectrices

Nous rappelons aux jeunes filles, que la retraite fermée prêchée par le R. P. Bledon, O.F.M., au Foyer Claire-d'Assise, 5045, rue St-Dominique, Montréal, tél. Dollard 8026, commencera vendredi soir, le 21 août à 7 h. 30 pour se terminer mardi, le 25 au matin. Cette retraite traitant de l'apostolat laïc et de la formation de la jeune fille au point de vue social, sera des plus intéressantes. Les jeunes filles sont priées de se faire inscrire au plus tôt.

La journée des "Boutons d'or"

Ce titre gracieux désigne la quète annuelle que font les Sœurs de N.-D. du Bon-Conseil, 5035, rue de la Roche. Leur institut réclame à bon droit notre générosité: les œuvres d'apostolat social qu'il entreprend en faveur de la jeune fille et de la famille canadienne ont vraiment besoin de notre appui. La moindre obole sera reçue avec reconnaissance.

FAITS ET GLANES

Algues alimentaires

Les algues sont, en quelques pays, employées dans l'alimentation, soit comme véritables légumes, soit comme simples condiments. On les consomme à peu près sur tous les rivages du globe; mais l'utilisation en est très inégale selon les pays. Sur les côtes d'Europe, on prépare des gelées avec plusieurs algues dont nous ne citons pas les noms tous latins; on mange en salade "la laitue de mer". Les Irlandais consomment une algue rouge en potage et plusieurs algues brunes. Il en est de même en Écosse et en certains points de la Bretagne.

Mais c'est surtout dans les pays d'Extrême-Orient (Chine et Japon, les Hawaï et Sandwich) que les algues constituent un article important de consommation. On y utilise tout près de cent trente espèces, en quantités variables, diversement appréciées et recherchées. La plupart sont récoltées à mer basse, sur les rochers, par les

Vente Annuelle d'Argenterie CHEZ EATON

VENDREDI EST LE JOUR D'OUVERTURE

de cette vente attirant chaque année des centaines de personnes. Magnifiques articles en plaqué argent pour cadeaux, prix et pour votre propre usage.

Services à thé, plateaux, bols à roses, pots à eau, chandeliers, corbeilles, candélabres, cafetières, etc., obtenus à prix de solde vous sont offerts à beaucoup moins que les prix habituels.

SPECIAL

1.49 à 18.95

Bas-de-chaussée

T. EATON & Co. LIMIÉS DE MONTREAL

femmes et les enfants; lorsque la profondeur est trop grande, la cueillette se fait à l'aide de longs crocs tranchants que l'on manœuvre d'une barque, ou bien l'on recourt à d'habiles plongeurs armés de faucilles. Dans quelques localités, on pratique même de véritables cultures, en apportant dans des endroits convenables des pierres déjà couvertes de jeunes algues. Des usines traitent tous ces végétaux de mer et les transforment en produits commerciaux variés, en moulant des barres, en aplatisant des feuilles, en préparant des gelées, des copeaux, etc.

Une algue d'Extrême-Orient, l'agar-agar, est bien connue aujourd'hui dans le monde entier, non par sa valeur nutritive, mais par ses bons effets dans les maladies intestinales; c'est une qualité qu'elle partage avec beaucoup d'autres algues qui n'ont pas la même notoriété.

Le Roi George V

Par GEORGES CARPENTIER

"L'auteur de cette excellente brochure, que tout le monde peut lire, est un des Français qui connaissent le mieux l'Angleterre, dans son histoire, dans sa littérature, comme dans son état social actuel. Il est admirablement informé sur tout ce qui se passe de l'autre côté du "Canal" et jusque dans les plus augustes, et les plus simples, des appartements privés.

Les anecdotes auxquelles il se complait sont savoureuses, sans cesser d'être vraisemblables. Elles convergent toutes à faire voir le roi disparu sous les espèces d'un homme excellent, très digne, très modeste et très bon."

Revue des Lectures, avril 1936. Volume de 96 pages, en vente au Service de Librairie du Devoir, au prix de .25s franco.

Magasins E-M Stores

SPECIAUX DE JEUDI — VENDREDI — SAMEDI

Pour le magasin E.M. Stores le plus près de chez vous, voyez la page 111 des feuilles jaunes de l'annuaire du téléphone.

RAISINS

Gros Malaga .11

Rouge. Lb. .11

POIRES

Montaine .29

Bartlett. Dos. .29

ORANGES

Sunkist, bonne

grosses. Dos. .29

MELON

broché, chaire saumon. 2 pour .25

Mayonnaise RAYMOND 8 oz. .19 17 oz. .35

CRISCO .21 POUR FRIRE Bte 1 lb.

SAVON de toilette MANY FLOWERS .21

Gratis pain savon FAIRY 4 pains .21

SOUPE .10 AU POULET CLARK Bte

SPAGHETTI .14 CUIT LIBBY. Bte Jumbo

DONNE AUX ENFANTS FORCE ET VIGEUR! SPECIAL

OVALTINE 38c 58c 98c

SAVON Impérial Borsaloni. 10 pains .35

ÉPICES à catsup et à marinades. 2 oz. .05 4 oz. .10

SAPHO puffers. 2 btes .25

CURE-DENTS Bte .05

HUILE à moulin Singer. Boute. 3 oz. .15

SOUPE aux pois Raymond. Bte .09

NETTOYEUR S.O.S. 4 tamps. .14 8 tamps. .23

FLOCONS DE SAVON LUX Gros pqt .21

MOUTARDE .25 KEENS Bte 4 oz.

SAUMON Bte .33 ROUGE SOCKEY CLOVER LEAF

Thé noir Moderne .31 1 lb. .61

Ces prix sont pour du comptant et pour Montréal, Lachine, St-Joseph, St-Lambert, Ste-Thérèse, Montréal-Sud, Châteauguay Village, Valois.

Feuilleton du "Devoir"

LUNES ROUSSES

par ERIC de CYS

(Suite)

— Ça marche bien, vous savez!... La femme m'a dit: "Au revoir". C'est très bon signe, n'est-ce pas?

— Mais... certainement, fit Alec, tonné, car il s'attendait à plus.

— Bon!... Je voulais connaître votre avis avant d'aller plus loin. Et maintenant — il changea de ton pour devenir grave, — laissez-moi vous mettre en garde contre les inventions de Gilberte. C'est une rage qu'elle a de faire du mal aux gens!... même ceux qui ne l'ont pas moi!... Je voulais vous avertir tout de suite: vous avez vu la petite cousine, son espèce de

nièce — dont je suis aussi l'espèce d'oncle — Rose-Luce... Poucette, comme on a le bon goût de l'appeler.

— Il serait difficile de ne pas la voir, fit Alec avec une ombre de sourire. Elle est grande... et plutôt... colorée!

— Oui, elle a toujours eu cette figure de lanterne chinoise, remarqua l'oncle, paisiblement. Je ne devrais pas en dire de mal, elle a facilité mes... mes débuts, ce soir. Poucette est bien gentille, mais, sérieusement, ce n'est pas une femme pour vous.

— Il s'interrompit pour crier: "Qu'est-ce que vous avez?" parce

qu'Alec devenait soudain tout pâle.

— Il eut un instant de silence pendant lequel M. de La Gerbelière, ennuyé de sa gaffe, pensait: "Il a un sentiment... une peine de cœur, et j'ai mis le doigt dessus malencontreusement. Quel imbécile je suis!"

Alec répondit enfin, avec une froideur voulue qui changeait complètement le son de sa voix:

Evangeline revient...

Texte d'une radio-causerie faite le 19 août 1936, par le R. F. Bernard, C.S.V., professeur d'histoire de l'Acadie à l'Université de Montréal

D'un geste généreux, les directeurs de la Commission Canadienne de la Radio mettent une fois de plus leurs ondes radiophoniques à la disposition des Acadiens, à l'occasion d'une seconde visite chez nous d'un nombreux groupe de pèlerins acadiens de la Louisiane. Que messieurs les Directeurs de Radio-Canada, depuis Montréal et Hull jusqu'à New-Carlisle, en soient une fois de plus, et bien sincèrement, remerciés!

On s'en souvient sans doute: une première visite de Louisianais eut lieu il y a six ans. Au mois d'août 1930, Montréal vit passer les coiffes blanches de vingt-cinq *Evangelines* venues du pays des bayous et que la terre ancestrale de l'Acadie avait saluées avec émotion, quelques jours auparavant. Un journaliste acadien témoin des impressionnantes cérémonies de Grand-Pré, M. Alfred Roy, écrivait alors:

"Evangeline est revenue au pays de ses pères. Elle s'est assise sur la margelle de ce puits auquel la tradition et la légende ont lié son nom. Elle s'est mêlée à la foule acadienne qui l'a reconnue pour sienne, qui l'a fêtée, choyée. Elle s'est agenouillée au pied de la croix qui marque le lieu d'où sont partis les pères de 1755, elle a retrouvé tout naturellement le même geste que faisaient ses pères lorsqu'ils aussi priaient pour leurs morts. De ses lèvres sont tombés les mêmes mots, les mêmes accents qu'avaient connus Gabriel, Basile, Benoît, tous les habitants de l'ancien Grand-Pré. Elle est revenue avec le même costume pittoresque, la même coiffe, blanche et jolte, et nous a montré avec quelle grâce ce vêtement se pouvait porter. Elle est revenue non pas avec cet air nostalgique que lui prêtent trop volontiers les artistes, mais elle est apparue avec un sourire plein d'une vie exubérante. Car Evangeline est bien vivante et ce qu'il y a de beau chez elle, c'est qu'elle entend ne pas mourir. Ce sourire qui lui conquiert les foules aujourd'hui, elle a su le conserver constamment, même aux jours de tempête, de souffrances et d'angoisses. Ce sourire, c'est sa grâce, c'est aussi sa force."

Voici que maintenant, six ans après ce premier retour d'Evangeline, et cinq ans après le voyage en Louisiane d'un groupe canado-acadien, la vieille Acadie de Grand-Pré et Moncton, puis les villes de Québec et Montréal, voient défiler de nouveau le sympathique cortège des Acadiens du Sud, des messagers d'une lointaine survie française en terre américaine. Soyez les bienvenus, nobles fils des premiers pionniers français de l'ancienne baie Française! C'est la voix de deux millions de Français de l'Est du Canada, nous en sommes sûrs, qui vous acclame et vous dit: "Vous êtes les bienvenus, car vous êtes les témoins d'une héroïque survie française que nous honorons et, au besoin, nous rassure!"

Origines de la Louisiane acadienne

Les Acadiens de la Louisiane, Mesdames et Messieurs, — les Leblanc, Broussard, Bourgeois, Dugas, Cormier, Richard, Hébert, Comeau, Bernard, Landry, Thériault, Daigle, Trahan, Vigneau, Guillet, Thibodeau, — tous ces habitants de paroisses louisianaises qui s'appellent Saint-Martinville, Lafayette, Ville-Platte, Pont-Breux, L'Assomption, Grand-Coteau, Evangéline, Vermillon, Abberville, Plaquemine, Terrebonne, sont d'authentiques descendants des anciens fermiers de la vallée d'Annapolis et des rivages de Beaubassin.

VOYAGE AUBAINE

EN FRANCE

avec les
"Croisés Canadiens"
fondateur: Alphonse Beaudoin

Organisation technique
Direction

LE DEVOIR-VOYAGES

Départ de Montréal et Québec
le samedi 12 septembre 1936
à bord de

l'Emp. of Britain

(En Jème aller et retour)

Voyage A — 27 jours dont 17 en France y compris Lisieux, le Mont St-Michel, St-Malo, Ploermel, Ste-Anne d'Auray, Carnac (assistance à un "paradon"), Vannes, Nantes, Lourdes, Paris (7 jours). Direction d'un guide compétent. Tout compris, prix exceptionnel par personne \$300.

Voyage B — 40 jours dont 30 en Europe — L'itinéraire ci-dessus et en plus: la Côte d'Azur, Nice, Gênes, Rome (4 jours) — Florence, Venise, Milan, la Suisse, Paris (7 jours). Tout compris au prix exceptionnel par \$435.

S'INSCRIRE TOT
au

DEVOIR - VOYAGES

430 Notre-Dame est
Tél. HA. 1241 - Montréal

du peuple acadien comme s'enracine à son terroir le vieux chêne de France.

L'arrivée du Père Lefebvre à Memramcook, en 1864, et la fondation définitive du collège révé par l'abbé Lafrance, furent la cause directe d'un mouvement de réversion au pays d'Evangeline. D'une existence trop passive, l'Acadie parvint au niveau d'une vie active et vraiment nationale, grâce aux congrès acadiens qui se succédèrent de 1881 à 1905: à Memramcook, à Miscouche, à la Pointe-de-l'Église, à Arichat, à Caraquet et à Saint-Basile du Madawaska. A défaut d'unité territoriale désormais impossible à réaliser, l'unité morale du peuple acadien se refait autour de quelques idées-mères à base de survie catholique et française. Les Eudistes se sont joints aux Religieux de Sainte-Croix pour donner à l'Acadie nouvelle une élite religieuse et laïque. Deux évêques acadiens, le regretté Mgr Leblanc et Mgr Chiasson, ont ajouté un nouveau lustre à l'Eglise d'Acadie.

Aujourd'hui, Mesdames et Messieurs, il n'est pas exagéré d'affirmer que le nom d'Acadie est à l'honneur depuis les rives du Saint-Laurent jusqu'aux bayous de la Louisiane. Qu'y a-t-il au juste dans ce nom d'Acadie? Je termine ma causerie en essayant de répondre à cette question d'allure shakespearienne: *What's in a name?*

Ce que renferme le mot Acadie

Le vieux nom d'Acadie, hélas! est maintenant vide de sens géographique. Mais faites le tour des rivages du golfe Saint-Laurent et de la baie de Fundy, depuis les sables de Carleton et Bonaventure jusqu'aux rochers de Yarmouth. Interrogez les fils de l'exil. Demandez ce que signifie le mot Acadie aux 8,000 Français des Îles de la Madeleine et à leurs 13,000 compatriotes de l'Île du Prince-Édouard. Demandez-le aux 50,000 Français qui peuplent le Nouveau-Brunswick, depuis le Madawaska jusqu'à Moncton. Ils vous diront, ces 220,000 descendants des prospecteurs de Lawrence, que l'Acadie, ce mot géographique, survit toujours au fond de leur âme; qu'elle anime leurs espérances comme leurs souvenirs; qu'elle est l'héritage immatériel créé par la foi, les travaux, les souffrances d'une race, l'Acadie, c'est un peuple morcelé, mais renaissant, rajeuni, qui vibre tout entier à certaines évocations, qui chante d'une seule âme, autour d'un drapeau tricolore éclairé d'une étoile, l'antique complainte d'Evangeline et l'*Ave Maris stella*, ce cantique d'espérance. L'Acadie, ce sont quelque cent trente noms français d'autrefois, semés depuis Port-Royal jusqu'à Beaubassin, qui se sont multipliés par mille et davantage, pour se répandre dans l'Ouest comme dans l'Est du Canada, aux Etats-Unis et jusqu'au golfe du Mexique. L'Acadie, c'est encore, à l'heure présente, une race restée profondément religieuse, qui a applaudi l'élévation à l'épiscopat d'un de ses fils les plus aimés, Mgr Melanson, évêque de Gravelbourg, et qui éprouve une grande joie d'un geste récent du Souverain Pontife créant un archevêché à Moncton et consacrant de façon définitive la renaissance du peuple-martyr.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie. Et vous particulièrement, chers compatriotes acadiens de la province de Québec, de la vieille Acadie et de la Louisiane, je vous salue avec affection. Je vous redis mon espoir d'une Acadie toujours croissant en vitalité, catholique et française, sous la protection maternelle de Notre-Dame de l'Assomption.

A. BERNARD, C.S.V.

La récolte de blé au Manitoba

Winnipeg, 20 (C.P.). — La récolte de blé dans la province du Manitoba sera plus forte qu'on l'aurait cru au premier abord. En dehors de la zone brûlée par le soleil, le rendement est de 30 boisseaux par acre. On prévoit que la moisson va s'achever plus tôt que d'habitude.

A Ottawa, un sous-comité étudie le projet d'aide aux agriculteurs frappés dans leurs récoltes et leurs troupeaux par la sécheresse. Des colloques se poursuivent depuis hier. Le gouvernement fédéral et les provinces vont apparemment s'entendre pour coopérer à la solution du problème.

Entre temps, le prix du froment se maintient à un haut niveau. On rapporte que les provinces affectées par la sécheresse réclament une aide financière de \$10 millions.

Les Acadiens des Provinces Maritimes

Les deux siècles de survie acadienne au Golfe Saint-Laurent se partagent en deux périodes de caractère différent. D'abord, une longue période d'existence passive, puis une phase moderne de vie plus active, plus consciente des devoirs présents et des promesses de l'avenir.

L'attitude passive, que l'on pourrait caractériser par la devise: *Endurer pour durer*, fut celle du peuple acadien démembré, dispersé en 1755. Apparemment voué à une mort obscure, ce petit peuple de 3,000 survivants cachés dans les bois se raccrocha à l'existence comme à un roc de Dieu. Sur tous les rivages du golfe Saint-Laurent, des groupes de fuyards s'arrêtaient, bâtirent une cabane, entamèrent leur nourriture au sol et à la mer, recurent de la religion, espoir et consolation dans leur détresse physique et morale.

Chacun est l'artisan de sa propre fortune. Le peuple acadien a dû faire en grande partie sa destinée, après avoir été victime de la plus cruelle expatriation. Si nous le voyons aujourd'hui revigoré, riche d'une nouvelle jeunesse et parvenu à l'intéressante étape d'une vie nationale plus active, c'est d'abord parce qu'il possédait en lui-même, au profond de son âme, une force plus puissante que tous ses ennemis conjurés: la force de la foi religieuse héritée de ses ancêtres français, enracinée au cœur

Le taxi

200 ex-grévistes de la Diamond demandent une enquête royale

Lors d'une assemblée tenue hier soir au Monument national, 200 propriétaires de taxis, membres de la *Diamond Taxicab Association Limited* ont décidé, à l'unanimité, de s'adresser à M. F. A. McGregor, registraire de la loi des cartels à Ottawa, pour lui demander de nommer une commission royale (en vertu de la loi des cartels) pour enquêter sur l'industrie du taxi à Montréal.

Les requérants se plaignent que le *Diamond Taxicab Association* exerce un monopole sur tous les taxis et qu'aucun propriétaire de taxi ne peut opérer sa voiture sans obtenir un permis de la compagnie *Diamond*.

Le comité d'arbitrage est formé

L'enquête royale qu'on vient de demander au gouvernement fédéral n'empêchera nullement le comité d'arbitrage formé récemment à la suite de la grève du taxi. La *Diamond Association* a choisi pour représenter ses intérêts dans le comité d'arbitrage son président, M. Hector Racine, les propriétaires de taxis sont représentés par M. Emile Raymond et les chauffeurs par M. Henry McCaffrey.

Ils demanderont une charte

Les propriétaires et chauffeurs de taxis ont aussi décidé, hier soir, de demander une charte provinciale. La nouvelle association, si elle obtient sa charte, sera connue sous le nom de l'Association des Propriétaires et Chauffeurs de Taxis de Montréal.

M. R.-B. Bennett s'est embarqué pour l'Orient

San-Pedro, Californie, 20. (C.P.). — M. R. B. Bennett, ancien premier ministre du Canada, s'est embarqué hier soir sur le steamer "Montevideo", pour la Nouvelle-Zélande et l'Australie. Plus tard, il visitera l'Inde, l'Afrique du sud et enfin l'Angleterre.

Le congrès des Ligues de propriétaires

Le congrès annuel de l'Union des ligues de propriétaires de la province de Québec aura lieu cette année les 15 et 16 septembre, à l'hôtel Windsor de Montréal.

Excursions en fin de semaine

Le Pacifique Canadien offre au public voyageur plusieurs excursions à prix réduits pour la fin de semaine. Un train d'excursionnistes partira de Montréal vendredi, le 21, pour se rendre aux stations du Pacifique Canadien au Nouveau-Brunswick et pour Digby, N.-E., et aussi pour les stations du chemin de fer Dominion Atlantic, en Nouvelle-Ecosse. Le retour s'effectuera, des stations du Nouveau-Brunswick, mardi le 25, et de celles de la Nouvelle-Ecosse, mercredi le 26.

Pour l'excursion de Montréal aux stations des Laurentides, les billets seront valables pour l'aller à partir de samedi, le 22, jusqu'à dimanche matin le 23, exception faite des stations entre Macaza et Mont-Laurier, dont les billets seront valables pour l'aller à partir de vendredi après-midi, le 21 et toute la journée de samedi le 22. Le retour s'effectuera le lundi soir, le 24.

Des Laurentides, de l'Est du Canada, de l'Est de l'Ontario, de l'Etat du Vermont et de plusieurs stations de la province de Québec, des trains d'excursionnistes se dirigeront vers Montréal au cours de la fin de semaine.

Une excursion en commun aura aussi lieu de Québec et Lévis à Montréal.

Le parcours du cortège funèbre des pompiers

Demain matin, le cortège funèbre qui transportera la dépouille des trois pompiers morts à l'incendie du coin des rues Sainte-Catherine et Amherst, partira du poste No 20, coin des rues Craig et Chénelleville, à 8 heures 45, et suivra la rue Craig jusqu'à la rue Bleury. De là, il montera la rue Bleury jusqu'à la rue Dorchester et suivra la rue Dorchester jusqu'à la cathédrale.

Après le service funèbre, qui sera chanté par Mgr J.-Conrad Chaudmont, vicaire général et directeur de l'action catholique du diocèse, le cortège suivra la rue Dorchester jusqu'à la rue Guy, où le défilé se débarrassera.

Tombola indienne

Jeudi, vendredi et samedi soirs, à Caughnawaga, dans l'enceinte du vieux fort, à côté de l'église, aura lieu une tombola indienne. Des danses iroquoises et des jeux au lasso agrémenteront ces soirées. Et samedi soir, deux Pères Jésuites, nouvellement arrivés, les Pères E. Favreau et R. Lalonde, seront reçus membres de la Tribu par le chef Ciel Bleu, avec toutes les cérémonies traditionnelles d'initiation. C'est le temps de venir revivre quelques pages de l'histoire des ancêtres.

Docteurs de l'Université de Dalhousie

Halifax, 20. (C.P.). — L'Université de Dalhousie a conféré des doctorats en droit *honoris causa* aux quatre personnalités suivantes, hier: lord Tharkerton, délégué du Barreau anglais; sir Lyman-P. Duff, juge en chef du Canada; sir Joseph Chisholm, juge en chef de la Nouvelle-Ecosse; et M. George H. Montgomery, de Montréal, président de l'Association du Barreau canadien. Cette collation de grades a eu lieu à l'occasion du congrès du Barreau canadien qui se tient à Halifax.

Les avocats

au Canada

La concurrence croissante de l'Etat dans le domaine légal — L'englobement de la profession — Questions nouvelles — Contacts plus fréquents — Le discours présidentiel de M. Montgomery

Halifax, 20. (S.P.C.). — M. George H. Montgomery, c.r., de Montréal, a traité hier ici, dans son discours présidentiel au congrès de l'Association du Barreau canadien, des nouvelles phases qui s'ouvrent devant les avocats spécialisés, de l'englobement de la profession légale, et de la concurrence croissante de l'Etat dans le domaine légal.

Notre association, a-t-il dit, a été formée immédiatement avant la guerre. Chacun sait les changements qui se sont produits dans notre vie sociale et commerciale depuis la guerre. Il est douteux que dans l'histoire du monde il se soit produit autant de changements dans une période plus courte que ce qui nous est arrivé dans les deux dernières décades.

De nos jours, les agences gouvernementales prennent rapidement la place des entreprises privées, et les commissions administratives gouvernementales exercent dans bien des cas des fonctions confiées jusqu'ici à la profession légale et aux tribunaux. C'est une tendance, a dit M. Montgomery, que le Barreau canadien ne peut pas ignorer.

Si cette tendance, a-t-il ajouté, était simplement de caractère local, on pourrait laisser aux Barreaux locaux le soin de s'en occuper, mais, malheureusement, les mouvements de cette nature ont tendance à s'étendre d'une province à une autre si rapidement, et fréquemment avec si peu d'étude, que tout le Barreau du pays doit être attentif aux innovations qui se produisent dans une province, et qui sont de nature à affecter l'Association du Barreau canadien sans bénéfice correspondant pour la société en général.

L'englobement du Barreau

Une question qui, selon M. Montgomery, devrait être étudiée, c'est celle de savoir s'il n'y aurait pas lieu de prendre des mesures pour atténuer les inconvénients qui résultent de l'englobement du Barreau, question dans laquelle nous ne sommes pas le Barreau lui-même mais le public est intéressé.

Dans notre propre province, a-t-il dit, 68 nouveaux avocats ont été admis le mois dernier à augmenter les rangs d'un Barreau déjà encombré, et ce n'était qu'un examen semi-annuel. Quoi que l'on fasse sous ce rapport dans le but d'augmenter les qualifications cela devrait, autant que possible, être fait au commencement de la formation légale d'un étudiant afin qu'il ne soit pas exposé à perdre trois ou quatre ans en études légales pour se voir ensuite refuser l'admission à la pratique.

Domaine à étudier

M. Montgomery a aussi parlé de la possibilité de former des avocats pour les nouveaux domaines qui s'ouvrent, par suite de la multitude de lois qui sont placées dans les statuts de chaque législature tous les ans, la plupart comportant des restrictions d'une nature ou d'une autre ou des taxes de toutes sortes; il croit qu'il y a là un domaine qui mérite d'être étudié.

Aujourd'hui, dit-il, l'avocat a à répondre de des questions relatives aux impôts fédéraux, provinciaux et municipaux sur le revenu, aux taxes sur les corporations commerciales, et à d'autres sujets analogues, plus souvent qu'il n'a à résoudre d'autres questions, et pourtant la taxation est un sujet auquel, en tant que je sache, l'on n'accorde pratiquement aucune attention dans aucun cours de droit. Il peut y avoir de bonnes et suffisantes raisons contre cela, mais nos amis les comptables licenciés sont en train d'être reconnus comme les experts qualifiés dans les questions de cette nature plutôt que les membres du Barreau, et ils sont consultés non seulement quant au coût comptable du travail, mais aussi aussi quant à ce qui est proprement le côté légal.

Toute l'année

Le président a exprimé l'espoir que le comité du jeune barreau prenne une part plus importante encore dans les travaux de l'association, et il a dit qu'il aimerait aussi voir des relations plus étroites s'établir entre l'Association du Barreau canadien et les Barreaux des différentes provinces. Il espère aussi qu'un projet sera formulé pour que le travail de l'Association se poursuive toute l'année au lieu de se limiter à un pique-nique annuel de trois jours. Il croit que cela aurait pour effet d'augmenter la valeur pratique du travail de l'association pour tous les membres, qu'ils assistent ou non au congrès annuel. Il considère aussi qu'il devrait y avoir des réunions de mi-année pour les membres de l'association dans les différentes sections géographiques du Dominion.

Il a ajouté que l'association a réalisé un progrès remarquable dans tous les domaines qui lui ont été assignés. Il a signalé les contacts précieux établis avec des représentants distingués de la magistrature et du Barreau d'Angleterre, des Etats-Unis, de France et d'autres pays. Il a aussi félicité les membres du comité pour l'unionnisme de la législation pour leur travail. Mais il a ajouté qu'il y a du progrès à faire dans le sens d'une plus grande coopération entre les Barreaux et les sociétés légales des diverses provinces. Le scepticisme quant à la permanence de notre association est disparu, dit-il, et le temps semble arrivé de faire de notre groupement une réelle association des Barreaux canadiens autant qu'une association du Barreau canadien. Le premier pas dans cette voie sera une conférence des corps dirigeants de la profession légale.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

COLLEGE O'SULLIVAN

1259 rue Guy, angle Sainte-Catherine - Fitzroy 9679
1015 est, rue Ste-Catherine, près Amherst - HA. 7634

ENTRAÎNEMENT SUPÉRIEUR POUR TRAVAIL DE BUREAU. Comptabilité, Sténographie Bilingue, Administration Financière, etc. Cours préparant aux fonctions exécutives, aux diplômes et aux carrières.

COURS SPECIAUX D'ANGLAIS

Le Collège O'Sullivan s'est vu décerner les plus grands honneurs à Londres, Angleterre, et le premier prix à l'Exposition Mondiale, E.-U.

PROSPECTUS GRATIS.

E. J. O'Sullivan, M.A. Directeur.

Province de Québec

Secrétariat de la Province

ECOLE DES BEAUX-ARTS

Montréal — 3450 rue Saint-Urbain

Formation d'architectes et de professeurs de dessin diplômés — dessinateurs commerciaux et industriels — décorateurs et sculpteurs pour les arts appliqués aux métiers — céramistes — artistes-peintres et sculpteurs.

ENSEIGNEMENT GRATUIT-FRAIS D'INSCRIPTION \$1.00

OUVERTURE, JEUDI, 1er OCTOBRE

INSCRIPTIONS reçues de 10 heures à midi et de 2 heures à 7 heures, tous les jours, A PARTIR DU 15 SEPTEMBRE.

Architecture: Examens d'admission jeudi 24 septembre à 9 heures A.M.

COLLEGE DE LONGUEUIL

sous la direction des

FRERES DES ECOLES CHRETIENNES

Installation des plus modernes, site magnifique, à 15 minutes de Montréal

Par AUTOBUS: départ à l'angle des rues ONTARIO-BORDEAUX

COURS COMMERCIAL ET SCIENTIFIQUE

FRANÇAIS ET ANGLAIS

Demandez notre Prospectus — Tél.: Longueuil: 65

RENTREE: le mardi, 1 septembre.

COLLEGE NOTRE-DAME

COTE-DES-NEIGES

DIRIGE PAR LES RELIGIEUX DE STE-CROIX

Site magnifique en face de l'Oratoire St-Joseph. Préparation au classique — Cours commercial et scientifique — Cours spéciaux de dessin, de diction, de gymnastique, musique vocale et instrumentale. Prospectus sur demande.

ENTREE MARDI 8 SEPTEMBRE — Tél.: EL. 2400

Les parieurs malchanceux s'exécutent

Québec, 20. (C.P.). — Comme chaque lendemain d'élections, plusieurs parieurs malchanceux aux élections de lundi ont dû exécuter leurs paris. Certains de ceux-ci ne manquent pas d'originalité. Un citoyen de la rue Mountain a dû ainsi promener en brouette son vainqueur décoré des couleurs de l'Union nationale.

A Saint-Jean, Ile d'Orléans, un électeur libéral a dû s'atteler sur une voiture désuète pour promener les invités de son vainqueur autour du village. Dans un autre village du nord de Québec, un parieur a dû parcourir plusieurs verges en sautant uniquement sur ses mains.

Un des paris les plus pénibles est sans doute celui qu'un jeune homme a fait de faire en barque le tour de chacune des sept îles du Lac-des-Sept-Îles, se servant de ses mains comme rames. Si le lac est houleux, l'exécution de ce pari peut prendre jusqu'à 15 heures. Ce n'est pas là tâche vraiment amusante.

Feu M. Louis Barceloux

S.-Hyacinthe, 20. — Un ancien échevin de S.-Hyacinthe, M. Louis Barceloux est décédé subitement d'une attaque d'angine. Il était âgé de 72 ans. Outre sa femme, née Guertin (Régina), le défunt laisse quatre fils, le R. Frère Origène, des frères du Sacré-Cœur à Granby, MM. Roland, Roméo et Jean-Paul de S.-Hyacinthe, trois filles, Mmes Albert Fontaine, (Antonia), et Léopold Hébert, (Aldée), Mlle Pauline Barceloux, toutes trois de cette ville; un frère, M. Amédée Barceloux, de Holyoke, Mass., deux sœurs, Mmes Adélaïde Paquette, Virginie, de l'Ange-Gardien et Ludger Côté, Edwidge, de Granby. M. Barceloux fut échevin de S.-Hyacinthe de 1929 à 1932. Les funérailles auront lieu vendredi matin en la paroisse du Christ-Roi à 9 h. 30.

On élèvera un monument au Père Isaac Jogues

Glen-Falls, N.-Y., 20. — Neuf membres d'une Commission législative se sont réunis hier pour délibérer sur l'emplacement à choisir au mémorial destiné au Père Isaac Jogues, Jésuite français, qui découvrit le lac George il y a près de 300 ans. La Société historique de New-York et la Société de conservation des monuments furent invitées à la réunion. La loi qui a institué la Commission du Mémorial Jogues spécifie que l'endroit doit être sur les rives du lac George et que les recommandations finales doivent être faites avant le 15 février 1937.

Paquebots italiens

New-York, 20. — Aujourd'hui le paquebot italien *Conte di Savoia* arrive avec 1,507 passagers et un autre paquebot italien, le *Vulcania*, part avec 1,200 passagers.

Prof. LEBLOND de BRUMAT

Bachelier des Universités de France et de Montréal
307, ONTARIO EST

Cours classiques ou commerciaux

Français, Grec, Latin, Littérature, Mathématiques, etc. Préparation aux examens

NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCESSIONS, MARIAGES, MARIAGES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MESSES, REMERCIEMENTS POUR STYLISTES ET AUTRES, \$1.00 par invitation, chaque mot additionnel 2 cents.

TARIF des annonces classifiées

du "DEVOIR"

Téléphone: Harbour 1241

1 sou le mot, 25c minimum comptant

Annonces factures, 15c le mot, 50c minimum

NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCESSIONS, MARIAGES, MARIAGES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MESSES, REMERCIEMENTS POUR STYLISTES ET AUTRES, \$1.00 par invitation, chaque mot additionnel 2 cents.

22-6

DIVERS

Jean-Marie Gravel, 785 Deuxième A

Verdun, York 8702. Représentant autorisé pour Verdun des produits Familix. M. son canadienne-française. Demandes de catalogue.

22-6

Emploi demandé

Comptable, âge sérieux, expérience consommée en perception de comptes, contrôle de crédit, salaire raisonnable, ou organisation de compagnies. Pour entrevue appelez Dollard 8643.

Sténographes demandés

Position assurée aux jeunes filles capables. Service gratuit de classement perfectionné et de placement de sténographes bilingues canadiens-français. D'ici le 1er octobre écrire Chastel 46, "Devoir".

Le livre des mystères

LEO PAUL DESROSIERS

Même avant que la critique dise son mot sur cette œuvre nouvelle, que les amis de *Nord Sud* marquent leur encouragement à l'auteur, et achètent *Le livre des mystères*. Un volume de 180 pages, contenant sept longues nouvelles sur le mystère des natures humaines, de attractions et des répulsions entre individus, de la dispersion des familles, de quelques âmes paysannes, d'une âme d'artiste, mystère de toute vie. Les héros évoluent dans le calme paysage de la ville natale de l'auteur, Berthier, dans la splendeur lumineuse et incomparable de la Gaspésie; et si l'on peut reprocher à Léo-Paul Desrosiers, certains défauts, personne ne lui contestera le droit de voir les choses et de les peindre avec autant d'exactitude que d'émotion.

e charbon à Toronto

"source de contrôle" du marché est la F. P. Weaver

Toronto, 20. (C.P.) — La "source de contrôle" du marché du charbon à Toronto est la compagnie F. P. Weaver. Le secrétaire de la Commission canadienne des marchandises détermine les prix de charbon. Le Beyer, a déclaré que cette compagnie a la haute main sur le commerce de gros du charbon à Toronto, devant la Commission royale d'enquête sur l'importation et le commerce du charbon, que préside M. H. M. Tory, d'Ottawa. Le secrétaire juridique de la Commission est M. Bernard Bissonnette, de Montréal. Les marchands taillants de charbon doivent tous acheter d'une façon ou d'une autre de cette "source de contrôle". Ils poussent la vente de l'antracite britannique, c'est qu'ils ne peuvent en faire un profit. Ils l'achètent à l'antracite venant des États-Unis.

Le témoin ajoute que si la Weaver obtient le prix de gros, la Milnes et Company, de Toronto, fixe les prix de détail. Il ne croit pas non plus que le marchand de gallois se grand argent.

Un autre témoin, Edward R. Lockyer, vice-président de l'Association canadienne des marchands taillants de charbon, a déclaré, son côté, que la compagnie Milnes a vendu un mélange de charbon et de la production de vapeur et d'antracite sous l'étiquette de pur charbon gallois. M. Lockyer est convaincu que les marchands de charbon de Toronto font des mélanges et trompent les marchands détaillants et les consommateurs. Il faut d'ailleurs bien s'y connaître en charbon pour en bien distinguer les espèces. M. Lockyer a allé sur les quais assister au déchargement du charbon et il a eu la preuve que le mélange se fait dans les concasseurs.

"Astrid, la reine au sourire"

Par JEANNE CAPPE

Il était naturel que l'on pensât à confier aux enfants la belle histoire de la jeune reine Astrid, dont le nom fait penser aux étoiles et qui est la fille du Prince Bleu et de la princesse Rayon-de-Soleil. C'est le plus beau des contes de fées et si on écrit! Il a le charme des lacs, du Sud et la délicatesse des dentelles de Bruges. Les grandes personnes le liront avec plaisir et les enfants en raffoleront. L'auteur est certain qu'il n'a pas fait œuvre vaine, puisque notre admiration pour une reine aimée, se change, à la lecture de ce livre, en amour sincère pour la reine au sourire.

Volume de luxe, 165 pages, reliure en toile. Au comptoir ou par poste \$1.25. Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Gazette maritime

Les origines du nom D'Entrecasteaux

Le commandant de l'avis français de ce nom, le capitaine de frégate Gonet, les raconte aux membres de la Chambre de commerce française

La Chambre de Commerce française avait comme hôtes à son déjeuner-causette du 18 août au Mount Stephen Club, M. le capitaine de frégate Gonet, commandant de l'avis français D'Entrecasteaux ainsi que MM. R. Perchet, ingénieur mécanicien de 1ère classe; P. Bourgois, enseigne de vaisseau de 2ème classe; L. Escollé, médecin de 2ème classe; et M. Clerc, enseigne de vaisseau de 1ère classe.

A l'issue du déjeuner, M. Henry Lefèvre, président de la Chambre de Commerce française au Canada, a présenté le commandant Gonet. Il le remercia d'avoir bien voulu assister à ce déjeuner et d'y faire une causerie sur le rôle du D'Entrecasteaux et sur l'école des fusiliers marins. M. Lefèvre offrit au nom de la Chambre de Commerce française ses félicitations à M. René Turck, consul général de France, pour sa récente nomination au grade d'Officier de la Légion d'honneur.

Dans sa causerie, le commandant indiqua d'abord l'origine du nom D'Entrecasteaux. Ce nom vient d'un amiral français, né vers le milieu du XVIIIème siècle, dans le département du Var et qui, après des campagnes en Méditerranée, s'illustra par la croisière de plusieurs années qu'il entreprit à la recherche de La Pérouse. Parlant de l'avis D'Entrecasteaux, le commandant Gonet le décrit comme un bâtiment neuf, du type colonial, dont la Marine française est fière à juste titre car il n'en existe pas de comparable dans ce genre dans les autres marines. Son rôle est d'abord de défendre les intérêts français à l'étranger dans un grand nombre d'occasions qui se présentent dans le monde. L'exemple des troubles qui ont lieu en ce moment en Espagne et le rapatriement de nos nationaux illustrent bien ce rôle.

Le deuxième rôle du D'Entrecasteaux est de montrer le pavillon français. C'est ainsi qu'il est à Montréal maintenant puis qu'il ira à Philadelphie.

Le commandant Gonet parla ensuite de l'école des fusiliers marins de Lorient qu'il a quittée pour venir prendre le commandement du D'Entrecasteaux à Québec. C'est avec émotion qu'il parla de cette école, unique dans l'histoire de la Marine et qui en 1914 vint au secours de l'armée de terre sur le front nord de la France. Le commandant Gonet retraça les faits historiques de ces fusiliers marins au nombre de 6.000 faisant face à 50.000 Allemands et battant la route à l'invasion.

M. le consul général tint à remercier pour les félicitations qui lui avaient été adressées et fit aussi l'éloge de M. Jules Poivert, qui a été nommé Chevalier de la Légion d'honneur.

Il félicita le commandant Gonet de la bonne tenue et de l'entrain

des officiers et des marins à la cérémonie qui avait eu lieu le matin au monument des morts français de la guerre et dit combien cette parade était réconfortante pour les Français de l'étranger.

Assistaient au déjeuner: MM. René Turck, consul général de France, H. Lefèvre, président de la Chambre de Commerce française au Canada, E. Chamberland, G. Brassart, M. Charlois, P. Charton, E. Desnoux, F. Ducros, J. B. Fouré, B. Gobet, E. Hooper, Me Paul Lacoste, R. Lacoste, H. Lecocq, P. Leconte, A. Monette, C. Monestruet, M. Nougier, G. Parizeau, M. Parizeau, R. Robic, G. Rousseau, A. Tarrut, E. Tétrault, Dr P. Villard.

Le prix de transport du blé tombe à .035

Hier des navires ont commencé à transporter du blé entre les Grands Lacs et Montréal au taux de trois cents et demi seulement le boisseau. Au début de la saison le taux était de six cents et devait être maintenu à ce niveau. Mais, il a commencé par glisser à 5 cents, puis à 4. Voilà qu'il tombe à 3.5 cents.

Il semble que cette chute du taux de transport soit à l'avantage des ports situés plus bas que Montréal: Sorel, les Trois-Rivières et Québec.

Le sloop "Scarborough" à Montréal bientôt

Un autre navire de guerre, le sloop Scarborough, arrivera au port de Montréal dans une huitaine pour un séjour de plusieurs jours. Ce sera le dernier vaisseau britannique à visiter le port. Plus tard viendra la frégate Ville d'Ys.

Deux cargos flamboyants neufs à Montréal

On annonce l'arrivée prochaine dans le port de deux cargos qui font leur voyage inaugural en haute mer: le Yorkwood et le Trewellard.

Assureurs sur l'eau

Un groupe d'assureurs de la North American Life, de Toronto, s'embarquera à Montréal dimanche pour une croisière dans le bas du fleuve. Ce groupe arrivera de Toronto à bord du Rapids Prince.

Québec-Centre et Saint-Sauveur

MAJORITÉ DE 433 POUR LE DR PH. HAMEL ET DE 1.362 POUR M. PIERRE BERTRAND

Québec, 20. — Les officiers rapporteurs des comités de Québec-Centre et de Saint-Sauveur ont procédé hier matin au recensement des voix à l'élection générale de lundi. C'est à peine si cette formalité a changé quelques chiffres. Dans Québec-Centre, suivant le rapport de l'officier rapporteur, le notaire G. Eugène Paradis, le Dr Philippe Hamel a obtenu 3.837 votes et M. Lucien Borne, 3.404. C'est dire que la majorité du député élu est de 433.

M. Philéas Cantin, officier rapporteur de Saint-Sauveur, dit que M. Pierre Bertrand a obtenu 4.816 votes et M. Wilfrid Hamel, 3.454. La majorité de M. Bertrand est donc de 1.362.

Bureaux du premier ministre aux Trois-Rivières

Dans le palais de justice

Les Trois-Rivières, 20 (D.N.C.) — Comme Montréal, la ville des Trois-Rivières aura, à l'avenir, des bureaux officiels où le premier ministre viendra pour transiger des affaires intéressant le district.

M. Maurice Duplessis, avoué nous apprit, a décidé d'avoir des bureaux, dans le palais de justice. Cet édifice gouvernemental abrite différents services relevant de Québec, en plus de servir aux cours de justice.

On déplacera un de ces services pour le transporter ailleurs et ces locaux recevront une destination nouvelle.

La population aime à rencontrer les ministres, surtout le premier ministre, et c'est à peu près le seul endroit où il soit possible de le faire.

Nous croyons comprendre que ces bureaux serviront aussi aux députés de la région, quand ils se rendront aux Trois-Rivières et auront besoin d'un endroit où travailler.

La police provinciale

On parle de M. Isaie Savard comme chef

Dans certains milieux il est question de M. Isaie Savard, de la police fédérale préposée aux douanes, comme chef de la police provinciale. Nous n'avons pas réussi à faire confirmer cette rumeur.

M. Savard, après avoir été sergent-député à la Sûreté municipale de Montréal, est passé à la police fédérale. M. Savard est avantageusement connu dans les milieux policiers et il s'est particulièrement illustré dans l'affaire Davis et Brecher — contrebande de narcotiques — et dans l'affaire Feigenbaum, — contrebande de soieries.

Majorité de M. Ducharme

La Tuque, 20. — Le candidat unioniste de Laviolette, M. C.-R. Ducharme, de La Tuque, a pris 400 voix de majorité, ici, et 2029 dans tout le comté.

Augmentation des effectifs communistes en France

Le parti communiste français comptait en janvier 1935 87.000 membres; en juin 1936: 187.000. Les associations communistes militantes de jeunesse réunissaient en janvier 1936 25.000 membres; en juin 1936: 65.000.

L'Humanité avait en 1933 un tirage de 154.000 exemplaires; en 1934, de 201.000; en 1935, de 417.000. Depuis 1936 ce tirage est monté à 750.000 exemplaires. En outre 39 feuilles provinciales communistes sont publiées actuellement avec un tirage de 200.000 exemplaires. Lors des élections dernières, 27 millions de tracts ont été répandus par le centre de propagande communiste.

Départ pour la Chine du F. Aza Souigny, S.J.

Dans le nouveau groupe de missionnaires jésuites qui s'embarqueront le 23 août prochain pour la mission canadienne de Suchow, il s'en trouve un qui en est à son second départ, c'est le F. Aza Souigny, frère coadjuteur.

Né le 13 juillet 1882 à Fournierville, Ont., il entra au Saul-au-Récollet le 21 septembre 1897. Il fit son noviciat sous la direction du R. P. Lecompte et prononça ses vœux deux ans plus tard, le 21 septembre 1899.

Après avoir exercé tous les métiers: tailleur, cuisinier, sacristain et surtout infirmier, il reçut son obédience pour la Chine et s'embarqua en 1924 avec les PP. La-voie et Proulx. Il passa huit mois à Zi-Ka-Wei, où il étudia la langue chinoise. A peine au courant des moeurs, il se vit confier un dispensaire public à Heou-Kia-Tchouang avec la tâche délicate d'accueillir au premier appel des Pères malades, fussent-ils à l'autre bout de la mission. En 1931, il fonda un nouveau dispensaire à Fongshien et prend en mains la direction des employés et l'administration du matériel de ce poste.

Après onze ans de dévouement dans la mission, épuisé par la fièvre malariale, qui le minait depuis cinq ans, il fut rappelé au Canada au printemps de 1935 afin de prendre un repos bien mérité et de refaire ses forces. Le climat natal, les bons soins reçus l'ont vite rétabli, et de nouveau il part pour partager les travaux, les peines mais aussi les consolations et les joies de ceux qui se dévouent dans les missions.

Sept ans infirmier au Canada avant son premier départ, onze ans infirmier en Chine, il est de nouveau nommé à ce poste, mais cette fois à Zi-Ka-Wei, au scolasticat international des Jésuites de Chine.

Le Frère Souigny fait partie d'une belle famille canadienne-française. Il a cinq frères: MM. Oscar, Samuel et Elie Souigny, et le St-Bernardin, Ont. M. Joseph Souigny, de Montréal, M. J.-B. Souigny, de Monistque, Mich. Ses quatre sœurs sont religieuses: R. S. Denise, des SS. de la Providence, à Joliette; R. S. Toussaint, des SS. de la Providence, à Montréal; R. S. Souigny, missionnaire à Missoula; R. S. Ste-Bernardine, des SS. Grises de la Croix, à Ottawa.

La cérémonie d'adieu aura lieu à l'Immaculée-Conception, à trois heures de l'après-midi, le 23 août.

"La F. M."

LA DICTATURE DES PUISSANCES OCCULTES, par Léon de Poncins.

La F. M. d'après ses documents secrets, un volume in-8, couronne (336 pp.). Ce volume est l'exposé d'ensemble le plus clair et le plus complet qui ait été écrit sur la F. M. Il remplace une bibliothèque et résume, en s'appuyant sur des documents irréfutables, tout ce qu'il importe de savoir sur cette importante question. Au comptoir et par la poste, \$1.25.

SERVICE DE LIBRAIRIE du Devoir, 430, Notre-Dame est, Montréal.

Philippe Beaubien & Co

ACCESSOIRES ELECTRIQUES en gros
5632, ave. du Parc MONTREAL CR. 1112

Croisières de New-York

(La ville grande comme un monde)

Par l'Hudson, l'Atlantique le Golfe et le fleuve St-Laurent

Jusqu'à Québec et Montréal

Neuf jours \$65. prix d'aubaine

A BORD DU "LAFAYETTE"

Départ 24 août de Montréal — Per rail ou autobus à Albany; de là en bateau de l'Hudson, cabine comprise — 3 jours à New-York; hôtel 1ère classe en plein centre; chambre — à 2 avec bain; visite de la ville en autocar, du Rockefeller Center — Radio City et des Studios National Broadcasting — Retour par le "Lafayette" — Escale de 3 heures à Boston — Cabine à 2 extérieure avec douche \$75. et tous repas à bord, par personne

EN CLASSE TOURISTE à bord du "Lafayette" et tout le \$65. programme ci-dessus, par personne

Chemin de fer de Québec à Montréal au départ ou au retour sans frais.

Chambre seule à New-York, en plus \$2.00.

Départ 23 août (soir), de Montréal direct à New-York par rail — pullman compris — 4 jours à New-York, tout le reste \$80.

Chemin de fer de Québec à Montréal au départ ou au retour sans frais.

Chambre seule à New-York, en plus \$2.50.

EN CLASSE TOURISTE à bord du "Lafayette" et tout le \$70. programme ci-dessus, par personne

A Atlantic City une journée De New-York et retour en autobus 3 1/2 heures \$3.60 à la place.

Nombreux autres voyages au Saguenay, les Lacs, le Golfe, Terre-Neuve, les Bermudes, les Antilles, etc. — Renseignements sur demande.

LE DEVOIR - VOYAGES 430, Notre-Dame Est Tél. HARBOR 1241 - Montréal

Saint-Laurent

Majorité de Coonan: 161

Le voyage de l'abbé Guinchard au Canada

M. l'abbé Guinchard, de Paris, bien connu au Canada, a organisé un autre voyage en notre pays au quel participeront cinq de ses compatriotes: M. l'abbé Jegliot, M. et Mme J. Bouzard, Mlle J. Vassard, et Mme Larrieu. Ces voyageurs arriveront à New-York à bord du Champlain, de la Compagnie générale transatlantique, le 21 août. Le 24, ils visiteront Niagara et seront à Montréal le 25. Ils quitteront Montréal le 28 pour Québec où ils séjourneront jusqu'au 31, date de départ du Lafayette.

M. Ralph-E. Allan, officier-rapporteur de la circonscription de Montréal-Saint-Laurent, a procédé hier au recensement des votes donnés à l'élection de lundi. Cette vérification a révélé que la majorité de M. Thomas J. Coonan, candidat de l'Union nationale, n'était pas de 141 voix comme on l'avait indiqué lundi soir, mais bien de 161 voix. Voici les résultats complets: McDougall, libéral, 1040; Coonan, Union nationale, 1201.

À TROUVER Les hommes et les idées CHEZ NOUS

Système DE Haut-Parleurs
NORTHERN ELECTRIC
— POUR —
Eglises, salles de conférences, maisons d'enseignement, etc.
Estimés à titre gracieux sur demande.
L.C. BARBEAU LTD.
281 CRAIG ouest - LA. 1167

Il faudrait commencer par là!

Le V'Évangéline, de Moncton, Nouveau-Brunswick, numéro du 13 août.

Nous tenons d'un Acadien du comté de Gloucester de passage à Moncton ces jours derniers des enseignements qui confirment ce que nous disions ici il y a quelques semaines au sujet de l'industrie de la pêche à la morue sur la côte de Goulet.

On sait que le printemps dernier le ministère fédéral des pêcheries, que dirige M. Michaud, décidait d'accorder aux pêcheurs des avances en argent pour leur permettre de s'outiller un peu et de se remettre au travail. Il était grand temps car les pêcheurs étaient pratiquement ruinés et il y en a beaucoup qui, faute d'argent, n'auraient pas été en mesure de faire la pêche cette année.

Seulement il y a ceci dont on ne semble pas avoir tenu compte: c'est un fait avéré que depuis des années les pêcheurs du Gloucester

font de mauvaises affaires. Il y a eu la dépression, les imbéciles sanctions qui nous ont fermé le marché italien, la concurrence des grosses goélettes de la Nouvelle-Ecosse. Il y a eu surtout, dans l'opinion de gens bien renseignés sur le problème, les méthodes de pêche qui n'ont jamais varié depuis des années. Or ces méthodes restent! Et avec ces méthodes, — nous le répétons, c'est là l'opinion de gens particulièrement bien renseignés, — la réussite demeure impossible. L'expérience des dix dernières années le démontre amplement; les résultats obtenus au cours des derniers mois y ajoutent une nouvelle confirmation. La pêche à la morue sur la côte de Caraquet, nous disait justement cet Acadien du Gloucester, a été cet été un peu meilleure que l'an dernier, mais elle demeure insuffisante. Cet emprunt qui a été contracté ce printemps, il y a beaucoup de pêcheurs qui ne seront pas en mesure de le rembourser.

Et cela, veut dire que l'année prochaine les pêcheurs assistés seront exactement au même point où ils se trouvaient ce printemps. Tout sera à recommencer!

Pour régler le problème des pêcheries pourquoi ne procéderait-on pas comme on a procédé et comme on procède encore avec le problème agricole? Le premier pas à faire c'est d'établir, par des expériences scientifiquement conçues et scientifiquement exécutées, les

meilleures méthodes. Il y a une vingtaine d'années les fermiers faisaient leurs foins dans le mois d'août. Des expériences ont démontré que le foin fauché à cette époque de l'année avait perdu une bonne partie de sa valeur; alors on a dit aux fermiers: "Fauchez plus tôt, beaucoup plus tôt!"

De même des expériences pourraient établir quel est le meilleur moyen d'approvisionnement de boîtes une flotte de pêche, quelle est la meilleure boîte, quels sont les agrès qui sont susceptibles de donner le meilleur rendement. Une fois le pêcheur au courant de ces données essentielles on pourrait, sans risque grave, lui avancer l'argent voulu pour s'outiller!

Mais il faudrait commencer par là!

Roosevelt et le français

De l'Action catholique, du 13 août:

En marge du passage du président Roosevelt à Québec, le Canadian Freeman, de Kingston, publie un article judicieux dont voici la fin:

"C'était très aimable, de la part du président Roosevelt, de venir à Québec. Il appert aussi que le Président, par le discours qu'il a prononcé en français, a reconnu la part prise par les Canadiens français dans la construction du pays canadien. Comme le Roi à Vimy et com-

me tout homme bien éduqué, Roosevelt a parlé la langue de ses auditeurs. Il n'y a que les rustres pour soutenir que la connaissance de deux langues peut amoindrir le patriotisme. Est-ce qu'un homme peut se vanter de n'avoir qu'une jambe ou qu'un bras?"

Voilà une opinion généreuse qu'il nous fait plaisir d'enregistrer.

En reconnaissant aux Canadiens français leur droit de parler le français et de demander du français, (en somme, c'est bien cela que signifie l'intervention du confrère), le Canadian Freeman sert non seulement la cause des Canadiens français, mais celle de tout le Canada, car il est bien évident qu'il est trop tard pour effacer le français du Canada et que le peuple canadien ne goûtera les avantages d'une paix complète que si on laisse les Canadiens français se développer dans le sens de leur origine et de leur génie.

Au reste, les Canadiens français ne songent nullement à maltraiter qui que ce soit. Ils demandent simplement à vivre en citoyens libres dans ce pays qu'ils croient libre et qu'ils aiment comme tel.

L'harmonie nécessaire à la construction nationale est tellement plus facile, quand tout le monde respecte la justice et vise à la gentillesse!

E. L.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du DEVOIR, 430 Notre-Dame est, Montréal.

"Leur inquiétude"

Par FRANÇOIS HERTEL

Un succès de librairie, voilà ce qui se produit assez rarement en notre pays. Celui qu'obtient actuellement le volume signé François Hertel: "Leur inquiétude" mérite sûrement d'être signalé. Dans l'espace d'une semaine après la publication, plus de mille exemplaires avaient été enlevés, et l'on songe déjà à une nouvelle édition.

"Leur Inquiétude", est le deuxième ouvrage d'un jeune auteur qui promet beaucoup. Son esprit d'observation, sa vaste culture sont évidemment les gages de son succès, et laissent entrevoir une postérité féconde. L'intérêt qu'a porté le public pour cet ouvrage provient,

sans doute, de ce que l'auteur a conduit son étude en marge des sentiers battus de notre littérature. Il s'est attaché à une étude qui étoile de près la philosophie, et qui requiert une connaissance étendue de la littérature de tous les peuples et de toutes les époques: l'inquiétude des jeunes gens.

François Hertel a observé les réactions de notre jeunesse canadienne-française; il l'a étudiée sur le vif et a donné, dans une langue vivante et sincère, les caractéristiques saisissantes de son inquiétude propre.

Voilà qui suppose du travail personnel, de l'originalité d'esprit et du sens de l'observation. Il fait bon de signaler, de temps à autre, le succès obtenu par des efforts intellectuels.

Monture des lunettes
pour enfants \$1.15
Spécial



Pour le bien-être de nos écoliers

De tout ce qu'on a fait pour le bien-être de l'enfance, rien n'est plus important que les soins apportés à leurs YEUX. De ces soins dépendent souvent le succès dans les études et la prévention de graves maladies nerveuses.

Avant l'ouverture des classes, faites examiner et corriger la vue de vos enfants au moyen des instruments perfectionnés et de la lunetterie dont dispose l'optométriste.

Arthur Bousquet
Optométriste-opticien
3625, rue St-Denis, près Cherrier. Tél. PL. 2456

POUR VOUS SERVIR:
9-magasins commodément situés-9

LEONARD  **CHAUSSURES**

J.-R. LEONARD, propriétaire.

PAS DE CAPITAUX ETRANGERS, MAIS MAISON ESSENTIELLEMENT CANADIENNE-FRANÇAISE

898 Ste-Catherine O. près du Théâtre Capitol.	363 Ste-Catherine O. Juste à l'ouest de Bleury	15 Ste-Catherine E. près St-Laurent
1014 S. Catherine O. Edifice Dominion Sq.	1579 Mont-Royal E. à l'ouest de Marquette	1001 S. Catherine E. angle St-Timothée
301 Ste-Catherine E. angle Sanguinet	5153 Avenue du Parc chaussures SLATER pour hommes	3031 Notre-Dame O. à l'ouest d'Alwater chaussures pour toute la famille

La grande chaîne de magasins de

à la portée de tout budget

Le Dr Zénon Lesage proclamé élu par 76 voix dans Laurier

Deux erreurs rectifiées — L'urne et les enveloppes n'étaient pas scellées

De la cire à cacheter, mais pas de chandelle — Un humoriste propose un fanal pour fondre la cire

Me C.-A. Bertrand ne demanderait pas un recomptage judiciaire

C'est le Dr Zénon Lesage, de l'Union nationale, qui a été proclamé député de la circonscription de Laurier, hier après-midi, et non pas Me Charles-Auguste Bertrand, le procureur général.

La proclamation s'est faite, vers six heures, hier après-midi, à la suite du premier recomptage officiel du scrutin de lundi par l'officier rapporteur, M. Hervé Savard, à la place d'affaires de celui-ci, 200 ouest, avenue Laurier.

Le Dr Lesage est proclamé élu par 76 voix de majorité. Au soir du scrutin, Me Charles-Auguste Bertrand était censé avoir été élu par une majorité de douze voix. Le pointage d'hier a révélé une erreur dans la façon dont les bulletins avaient été attribués, lors du dépouillement du scrutin.

Au poll No 1 de Laurier, établi au No 381 ouest, boulevard Saint-Joseph, l'officier rapporteur, en faisant ses additions, avait attribué 63 voix à M. Bertrand et 17 seulement à M. Lesage. Or c'est l'inverse qu'il aurait dû faire pour se conformer au rapport du sous-officier rapporteur dans ce bureau de vote. Selon ce rapport du sous-officier à l'officier rapporteur — rapport dont on a trouvé copie dans l'urne scellée — c'est M. Lesage qui a obtenu 63 voix et M. Bertrand seulement 17.

Par ailleurs, une autre erreur se révèle au poll no 28, établi au No 5689, avenue de l'Esplanade. Cette fois l'erreur était au détriment de M. Bertrand, qui obtint quatre voix de plus du fait de la correction faite hier. Dans ce poll, M. Bertrand avait obtenu 96 et non pas 92 voix.

Après une longue hésitation

Au soir du scrutin, Me Bertrand était supposé avoir obtenu 3,406 voix et M. Lesage, 3,394. Après le premier pointage d'hier, M. Lesage obtint 3,440 voix et Me Bertrand, 3,364. Additions faites et vérifiées, l'officier rapporteur, après avoir toutefois hésité assez longuement, a bien voulu faire la constatation officielle et dresser procès-verbal dont copie a été remise aux candidats. En présence d'une vingtaine de personnes, il a proclamé que le Dr Zénon Lesage était élu député de Laurier.

La cérémonie d'hier a été longue et fastidieuse. Il s'agissait d'ouvrir l'une après l'autre les 72 urnes de la circonscription, de prendre connaissance du rapport du sous-officier rapporteur, avant de procéder à l'addition des voix dans chaque poll pour obtenir les deux grands totaux.

L'erreur principale s'est découverte tout de suite, car l'on a d'abord ouvert l'urne du poll No 1, celui où l'attribution des voix avait été par erreur intervertie à l'avantage de Me Bertrand. Presque tout de suite après, l'on a déniché la seconde erreur, commise celle-là au détriment de M. Bertrand, lui faisant perdre quatre voix.

Les candidats et leurs avocats

Les candidats étaient présents. L'un et l'autre étaient accompagnés d'avocats. Me Edouard Masson et Me Fernand Chausse assistaient le Dr Lesage. Me Ernest Bertrand et Me Alphonse Décaré assistaient Me Charles-Auguste Bertrand.

BALANCES "CHAMPION"

CAPACITÉ 600 LBS
Prix Spécial \$28.00

UNE balance à plate-forme solide et durable, tout en acier, d'utilité générale pour tous genres de commerces.

Livrée avec certificat d'inspection du gouvernement.

Une visite est sollicitée

LANDRY
BALANCES
& CAISSES
ENREGISTREUSES

504 boul. ST-LAURENT
Tél.: HARBOUR 2330
ÉTABLIE EN 1906

Non scellés

A maintes reprises, au cours du pointage, Me Masson et Me Chausse ont fait observer que l'urne n'était pas scellée mais simplement fermée par un cadenas, ou encore que les enveloppes placées à l'intérieur de l'urne et contenant les bulletins n'étaient pas scellées à la cire. Dans un cas ou deux, les enveloppes n'étaient même pas fermées à la colle.

L'officier rapporteur, à la suggestion des intéressés, a procédé lui-même, chaque fois que l'occasion s'en est présentée, au scellé de telles enveloppes.

On propose un fanal

Pour procéder à cette opération, il y avait bien de la cire à cacheter mais pas de chandelle pour fondre la cire. Un briquelet prêt à l'usage paraissait un outil assez malcommode en l'occurrence. Un humoriste qui se trouvait dans l'assistance proposa, d'un ton très sérieux, que l'on se servît d'un fanal. "Il ne serait pas difficile d'en trouver un libre", ajouta-t-il.

Ni Me Charles-Auguste Bertrand, ni Me Ernest Bertrand, non plus que Me Alphonse Décaré ne firent mine d'avoir compris. Après tout, peut-être n'y avait-il aucune allusion à la cire.

La vérification des rapports des sous-officiers étant terminée, l'officier rapporteur, M. Hervé Savard, se mit en frais de totaliser les résultats des divers polls. Il avait à sa disposition une machine à additionner qui doit être détraquée. Après avoir enregistré la colonne des votes de M. Lesage, elle donna un résultat assez surprenant: 7,740. Pour la colonne des votes à Me Bertrand, ce fut aussi fantaisiste: 4,659.

Il fallut reprendre les additions, selon l'ancienne méthode, et puis les vérifier. On finit par établir les totaux suivants: 3,440 voix à M. Lesage et 3,364 voix à M. Bertrand.

Oui ou non?

Les avocats se mettent ensuite à discuter pour savoir si M. Lesage doit être ou non proclamé élu. Me Décaré semble d'opinion, en citant un article de la loi électorale, que la proclamation ne doit se faire que plus tard. L'officier rapporteur pigne dans ce sens et il soutient que la proclamation ne doit se faire que la jour où il fait son rapport au greffier en chancellerie.

Me Masson soutient au contraire que l'officier rapporteur doit proclamer l'élu sans attendre, qu'il doit même dresser procès-verbal de la cérémonie, consigner par écrit qu'il a procédé tel jour, à la formalité de l'addition officielle des voix. Un article de la loi électorale, article 317, stipule en effet que c'est dans les six jours de cette date que le rapport doit être fait au greffier en chancellerie, à moins qu'une demande ne soit faite pour le recomptage judiciaire. Même telle demande de recomptage judiciaire doit être faite dans un délai prévu par la loi, après l'addition des voix. Il faut donc dresser procès-verbal de l'addition en question. D'ailleurs l'article 284 de la loi électorale stipule que "le candidat qui, après cette addition des votes, se trouve avoir reçu le plus grand nombre de suffrages, doit être proclamé élu."

Le Dr Lesage proclamé élu

A ce moment, Me Charles-Auguste Bertrand avait quitté la place depuis quelque temps. Ses avocats se rangent de l'avis de Me Masson et l'officier rapporteur, M. Hervé Savard, proclame M. Lesage élu et il dresse, séance tenante, procès-verbal en conséquence.

Pas de recomptage judiciaire

A ce qu'on entend dire, Me Charles-Auguste Bertrand ne demandera pas, comme c'est pourtant son droit, un recomptage en même temps qu'une révision judiciaire de tout le scrutin. M. Bertrand, qui aurait dans sa poche sa nomination de député à la Cour Supérieure, n'aurait en rester là avec la politique et ne pas chercher davantage à devenir député au Parlement de Québec.

Le Dr Lesage fêté

Le Dr Lesage, une fois proclamé élu, a été l'objet d'une manifestation de la part de ses amis. Ceux qui avaient assisté à la cérémonie de l'après-midi l'ont escorté processionnellement jusqu'à son domicile, dans le nord de la ville, rue Saint-Zotique. A cet endroit, une foule d'électeurs, déjà au fait de l'heureuse nouvelle, s'étaient réunis. Congratulations, poignées de mains, et toute une longue série de discours. La célébration s'est prolongée jusque, passé onze heures.

Le résultat par poll

Voici comment le résultat s'est établi maintenant par poll:

Poll No	Lesage	Bertrand
1	63	17
2	17	82
3	17	82
4	32	69
5	73	44
6	96	56
7	55	55
8	27	52
9	15	83
10	33	80
11	27	83
12	22	43
13	23	60
14	14	102
15	11	52

16	26	70
17	9	55
18	22	66
19	21	66
20	19	57
21	53	73
22	33	47
23	71	75
24	62	33
25	61	65
26	32	74
27	39	40
28	42	96
29	40	54
30	37	52
31	25	53
32	37	47
33	35	47
34	28	27
35	40	31
36	38	20
37	33	26
38	49	41
39	45	18
40	57	42
41	41	45
42	80	45
43	72	44
44	115	56
45	53	20
46	58	42
47	67	32
48	81	38
49	97	52
50	121	41
51	64	23
52	78	46
53	65	39
54	70	58
55	41	11
56	46	19
57	50	29
58	59	31
59	72	38
60	48	44
61	63	25
62	51	20
63	65	16
64	63	30
65	62	44
66	54	30
67	64	33
68	67	19
69	16	48
70	41	25
71	69	57
72	18	46
Totaux	3440	3364

Majorité de M. Raynault: 254

Dans l'Assomption

Les rapports complets des 27 polls du comté de l'Assomption donnent une majorité de 254 voix à M. Adhémar Raynault, échec du quartier Préfontaine et candidat de l'Union nationale, sur son adversaire ministériel, M. Walter Reed. Voici comment s'est réparti le vote: Reed, libéral, 1826; Raynault, 2080. On se rappelle que le comté de l'Assomption avait élu l'an dernier le chef de l'Action libérale nationale, M. Paul Gouin, par une majorité de 62 voix.

M. Paul Caron dans Maskinongé

Majorité de 417

M. Paul Caron, candidat de l'Union nationale, a obtenu une majorité de 417 voix dans Maskinongé, sur son adversaire ministériel, L.-J. Thibault. Les rapports des différents polls du comté donnent les résultats suivants: Thibault, libéral, 1840; Caron, Union Nationale, 2257. C'est une belle victoire pour M. Caron et pour l'Union nationale si l'on se rappelle que le candidat libéral avait obtenu une majorité de 1026 voix en novembre dernier.

L'île des Cygnes, transformée pour l'exposition

VERITABLE MICROCOSME DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Paris, 20. (C.P.-Havas). — L'île des Cygnes sera, au cours de l'exposition de 1937, un véritable microcosme de la France d'outre-mer. Les sections consacrées aux groupements français d'au-delà des mers et de nos possessions lointaines seront groupées à l'exposition de 1937 dans une île de la Seine qui leur sera uniquement consacrée. On parviendra ainsi à réaliser une sorte d'éloignement symbolique. Il faudra passer l'eau pour aller visiter ce centre artisanal de la France d'outre-mer, mais ce ne sera qu'un bras de la Seine.

Cette île, qui porte le nom symbolique d'île aux Cygnes, est une langue de terre très étroite et effilée, au pied de la colline de Passy, un peu en aval du Trocadéro et de la tour Eiffel. Des travaux importants sont en cours pour permettre l'installation des pavillons consacrés aux colonies. Grâce à la construction d'un plateau sur pilotis on parviendra à élargir considérablement et à porter sa surface actuelle de 8,000 à 30,000 mètres carrés.

L'ensemble des pavillons qui y seront construits formera une sorte de prolongement du centre régional de l'exposition. "Les provinces d'au-delà des mers, a déclaré ce propos le sénateur Henry Bérenger, nos possessions des cinq continents compléteront le tableau artistique et technique de nos provinces métropolitaines".

Avez-vous besoin de bons livres?

Adresses-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Restauration de l'art du tapis marocain

Les antiques métiers et les teintureries revivent grâce au travail persistant du capitaine Dorinet

Paris, 20. (P.C.-Havas). — Après un demi-siècle d'oubli on est parvenu à retrouver et à restaurer la technique antique des fameux tapis marocains. C'est grâce à un officier des services indigènes qu'aujourd'hui les artisans berbères ont appris à tisser et à teindre les étoffes et tapis de haute laine qui ont fait la célébrité du Djebel Quarzazat. Pendant la période d'anarchie qui a précédé l'établissement du protectorat français au Maroc, les artisans de cette région, dont est originaire la célèbre race de moutons "mehines", avaient laissé en complète décadence l'art du tissage et de la teinture, ils n'exportaient plus aux marchés Souks de Marrakech que des tapis teints d'affreuses couleurs criardes, obtenues par l'emploi de teintures industrielles importées d'Allemagne. On ne trouvait seulement que quelques-fois de rares et magnifiques exemplaires de l'ancienne production. Justement préoccupé de cette situation, tant du point de vue de l'art que du point de vue économique de la région qu'il administrait — car l'abaissement de la qualité de la production restreignait considérablement la vente — un officier des Services indigènes, le capitaine Dorinet, est parvenu en deux ans à faire revivre les antiques métiers et teintureries que les artisans avaient abandonné progressivement. Il commença par une enquête serrée et longue, par retrouver quelques vieilles femmes initiées à la teinture végétale aux tons doux, qui avait été remplacée par de brutales couleurs industrielles. Mais il se heurta là à un obstacle inattendu. Les indigènes avaient complètement oublié la culture de la garance et de l'indigotier. L'officier se mua en jardinier, fit venir des plantes et des manuels d'agronomie et parvint, après deux ans d'efforts, à récolter dans son jardin, les matières tinctoriales nécessaires.

Enfin, muni de tout ce qu'il avait pu trouver de vieux modèles, il fit proclamer dans tout le Djebel qu'il distribuerait gratuitement des teintures aux artisans qui s'engageraient à reproduire de nouvelles pièces en s'inspirant des anciennes. Un mois plus tard, on lui présentait le premier tapis quarzazat renoué. Trois mois après, vingt-cinq familles de la montagne travaillaient vingt-cinq métiers. Et en janvier 1936, les ateliers de la région avaient produit cinquante magnifiques tapis aux losanges noirs et blancs égayés d'ocre et de vert, dont la douceur de coloris et la qualité d'exécution ne le cédaient en rien aux exemplaires les plus anciens. Consacrés à la Foire du printemps de Marrakech, les tapis quarzazats renoués, sont l'objet de maintenant d'une grande demande. C'est le capitaine Dorinet lui-même, véritable bienfaiteur de la région, qui centralise les commandes et les transmet aux chefs de famille en spécifiant les modèles et les dimensions. Le Berbère revient chez lui pourvu de matières premières, laines et teintures, qu'on lui a cédées à crédit. Il rapporte bientôt le tapis dont la vente est assurée d'avance. On évalue à environ 500, suivant les estimations du capitaine Dorinet, le nombre de métiers qui batront joyeusement dans la montagne de Siroua, et on commence à planter dans les vallées des hectares de garance et d'indigotiers. Tandis que sur les sommets s'accroissent les troupeaux de grands moutons noirs.

Vingt trains de malades et d'infirmités à Lourdes

REGAIN GENERAL DE LA FOI EN FRANCE

Paris, 20. (P.C.-Havas). — Vingt trains spéciaux quitteront hier Paris pour Lourdes, vingt trains blancs qui entraîneront des milliers de pèlerins vers la cité mariale. Sur le quai de la gare d'Austerlitz nous assistâmes pendant toute la journée à l'afflux de pauvres squelettes humains, de masques tristes parfois horribles, de corps inertes qu'un reste de vie dispute à la mort. Sur toutes ces figures crispées, marquées de terribles empreintes, nous décelâmes pourtant les sourires de la foi et de l'espérance. Autour des brancards les petites Soeurs de l'Assomption, les infirmières du salut, les Scouts rivalisaient de dévouement.

"On aurait pu craindre cette année", nous dit un des chefs brancardiers, "que les difficultés économiques et politiques réduisent les effectifs des pèlerinages. Une fois de plus l'appel de Marie surmonte tous les obstacles. Loin d'avoir diminué, le nombre de pèlerins s'est au contraire accru. Et la direction du Soixante-quatrième Pèlerinage national dut former un train de plus que l'an dernier. Un des aspects les moins tristes et les moins pathétiques, les plus encourageants même, de la crise européenne, c'est qu'elle encourage et félicite le regain général de la foi."

Mais le train blanc partit; les cris et les gémissements diminuaient dans le lointain; et du fond des wagons s'élevaient les accents joyeux et suppliants de l'Ave Maria.

Saint-Maurice

Majorité du Dr Marc Trudel: 2,160 au lieu de 2,226

Les rapports des quatre ou cinq derniers polls du comté de Saint-Maurice ont quelque peu réduit la majorité de M. le Dr Marc Trudel, candidat de l'Union nationale et député sortant. Cette majorité est maintenant de 2,160 au lieu de 2,226. Voici comment s'est réparti le vote dans Saint-Maurice: Beaulac, libéral, 2475; Trudel, Union nationale, 4635.

Faits divers

Julius Cohen accusé de meurtre

Julius Cohen, bandit notoire, 49 ans, copropriétaire de la "Maison Canadienne", après avoir plaidé non-culpabilité à l'accusation d'avoir criminellement mis le feu à son magasin, situé à 1101 est, rue Sainte-Catherine, lundi soir dernier, a été tenu criminellement responsable de la mort des trois pompiers qui ont péri en combattant cet incendie. Immédiatement après sa comparution en Cour du coroner, on l'a traduit une seconde fois au cours de la même journée en Cour de police où on a logé contre lui trois accusations de meurtre.

Roméo Vidal, 39 ans, employé de M. J. Ettenberg, syndic, qui agissait comme gérant de la "Maison Canadienne" depuis le mois de mai dernier, alors que cet établissement a fait faillite, a été arrêté à son tour hier après-midi sur l'ordre de M. le commissaire Emile Massicotte sous l'accusation d'avoir mis le feu, lundi soir, avec Julius Cohen, à la "Maison Canadienne". Vidal sera traduit en Cour de police aujourd'hui, où on l'accusera en plus du meurtre des trois pompiers.

En outre, M. le commissaire Massicotte a ordonné de détenir comme témoin important Bernard Desmarceaux, 24 ans, agent de recouvrement de la "Maison Canadienne". Me Philippe Brais représente la poursuite dans ces causes et les intérêts des compagnies d'assurances.

Chute mortelle

M. Emile Brouillette, 71 ans, employé au cimetière de la Côte-des-Neiges, a succombé à l'Hôtel-Dieu à la fracture du crâne qu'il s'était infligée le 20 août dernier alors qu'il est tombé d'un arbre dans lequel il était monté pour couper quelques branches.

Suites d'élections

Saint-Jérôme, 20. — M. le magistrat J.-D. Fournelle a fixé au 25 août prochain l'enquête préliminaire d'Antonio Forget, 37 ans; de Claude Forget, 23 ans; de Jean-Marie Forget, 22 ans; de Germaine Forget, 21 ans; de J.-Hubert de la Durantaye, 50 ans; de J. Forget, 30 ans; de Henri Forget, 28 ans; de Roméo Lamothe, 32 ans; de Romuald Desjardins, 31 ans. Tous sont accusés de s'être battus à Sainte-Thérèse, lundi soir dernier, en apprenant le résultat des élections. Le tribunal a fixé un cautionnement de \$450 pour chacun des accusés.

M. Fernand Charron, de Sainte-Thérèse, a inscrit ces plaintes et une autre contre Antonio Forget, qu'il accuse d'avoir menacé d'un revolver M. André Filatreault, de Sainte-Thérèse également.

Joe Louis et Sharkey

New-York, 20 (A.P.). — Joe Louis et Jack Sharkey, les deux boxeurs aux prises mardi soir, le premier vainqueur et le second défait, ont reçu hier chacun une enveloppe. Dans celle de Louis il y avait \$30,000 et dans celle de Sharkey \$30,000.

Arrêté pour la 73e fois

Trois-Rivières, 20. — Un vieil ivrogne a été condamné par le recorder à deux mois de prison et aux frais ou à deux mois supplémentaires. C'était la 73e fois que cet homme était condamné. Depuis le commencement de janvier, il a été arrêté huit fois à Montréal et à Ottawa.

Mort du comédien René Koval

Inimitable interprète des rôles anglais

Paris, 20. (P.C.-Havas). — Qui sera désormais l'"Anglais" des opérettes légères et des opérettes parisiennes? Tous les amateurs de théâtre se posent cette question depuis que la mort soudaine et prématurée de René Koval les a mis en deuil.

C'est Branem qui disait de Koval: "Non seulement il sait dire *yes*, mais encore il sait dire *oui* avec l'accent anglais." En effet, cet excellent acteur d'après-guerre parvenait sans peine à imiter les Anglo-Saxons parlant sa langue maternelle avec une telle fidélité qu'il passa longtemps auprès du public pour un Anglais pur sang. En réalité, il était Français cent pour cent. Il n'avait guère de l'Anglo-Saxon traditionnel que l'apparence extérieure: grand, sec, glabre, flegmatique, il faisait rire sans cesse et ne riait jamais. Au cours de sa dernière convalescence, il nous avait lui-même conté les péripéties de son étonnante carrière: en 1885, il est d'abord au lycée Janson de Sailly le condisciple de Sacha Guitry et de Rip. Dénouable élève comme eux, incapable de fixer son attention sur les lettres ou les sciences, aussi "nul" en théâtre latin qu'en algèbre, il ne pensait qu'à l'aventure pendant les longues heures de classe.

A peine sorti des bancs de l'école, il s'en va chercher fortune dans une maison de commerce de New-York, au bout de deux ans et demi, le voici de retour bredouille: le rencontre sur les boulevards, il rencontre son ami Sacha qui lui propose un petit rôle dans une pièce de Georges Berg. Et voilà Koval pensionnaire du théâtre de Cluny — minuscule théâtre du quartier latin — aux appointements royaux de soixante francs par mois. En 1912, Koval sent sa vocation s'éveiller; il abandonne sa mansarde et part pour l'Angleterre, aussitôt le succès lui sourit. A ce moment, c'est le "Français" qui parle l'anglais avec l'accent français. La guerre arrive; engagé volontaire, il ne tarde pas à être réformé après une grave blessure; dès 1917, il fait les délices des permissionnaires; le jour de l'armistice il est déjà devenu l'Anglais qui parle français avec un accent anglais. Dès lors, c'est une suite ininterrompue de succès et de triomphes: "Pas sur la bouche", "Passionnement", "Toi, c'est moi", et vingt autres qui jaillissent sa route.

chez DUPUIS

Vente de PALETOTS D'HIVER

avant le départ des futurs pensionnaires

Modèles pour collégiens et jeunes gens

Ages: 14 à 20 ans. Tweed, molleton, chinchilla, velours de laine. Brun, gris fer, gris médium, marine. Unis ou fantaisie. Coupe raglan, polo, balmacan avec ou sans doublure.

13.50

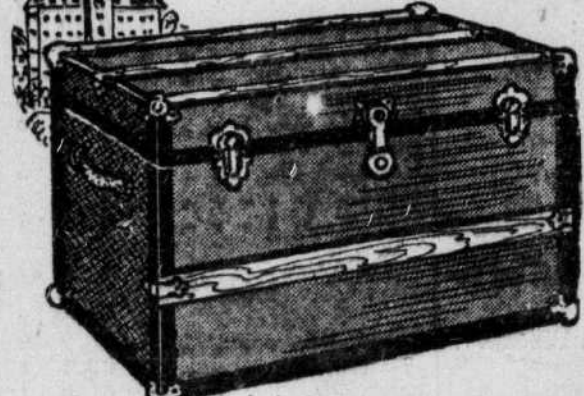
PALETOTS DE CUIR

Pour 10 à 18 ans. Cuir chromé brun. Ceinture circulaire, 4 poches. Doublure frise de laine. 4.95



Malles extra-solides

pour les futurs élèves pensionnaires



Très amples, solides, elles serviront à ranger le linge, les vêtements et accessoires de la fillette ou du garçon pensionnaire.

Environ 34" x 20" x 18".

4.95

Métal laqué, renforcé de lattes de bois franc. Intérieur à compartiment, serrure et fermoirs solides.

Autres modèles de malles 3.95 à 16.95

PLateau 5151 — local 202

DUPUIS — re-de-chausse (De Montigny)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président, ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

A.-J. DUGAL, exp. et dir. gén.

LE RAFRAÎCHISSEMENT IDEAL



BUVEZ-EN! IL EST INDISCUTABLEMENT LE MEILLEUR

Nouveaux Prix Réduits

EXPOSITION OTTAWA

\$3.35 \$3.85
EN VOITURES ORDINAIRES ou WAGONS-LITS
DEPART DU 24 AU 29 AOUT
RETOUR JUSQU'AU 1er SEPTEMBRE INCLUS.